

Les Gintrat, une famille périgourdine

Valérie Gintrat

▶ To cite this version:

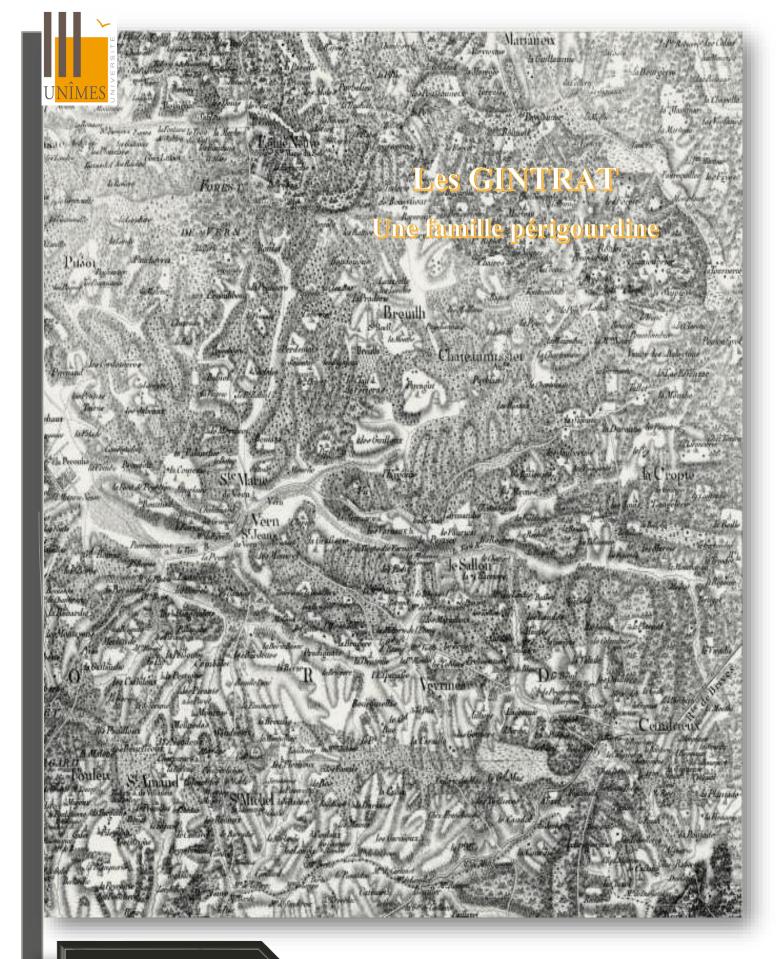
Valérie Gintrat. Les Gintrat, une famille périgourdine. Histoire. 2019. dumas-02293423

HAL Id: dumas-02293423 https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02293423

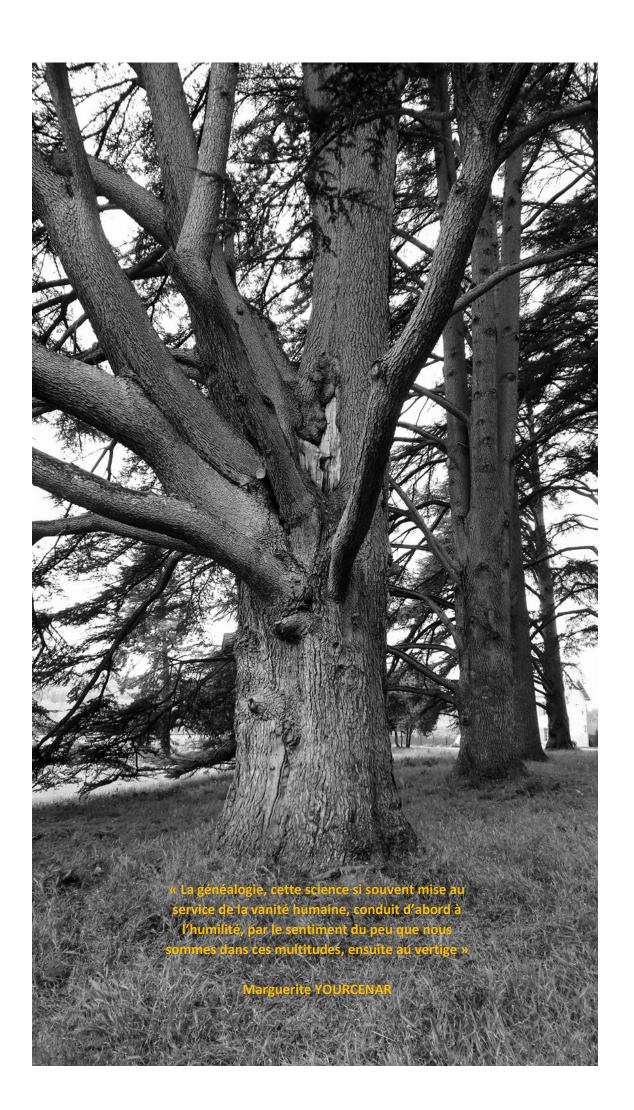
Submitted on 20 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.





Valérie GINTRAT



REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier en premier lieu :

- L'ensemble de l'équipe enseignante de la formation du Diplôme Universitaire (D.U) Généalogie et Histoire des Familles pour leurs enseignements et leur bienveillance durant ce semestre ;
- Un merci particulier pour Stéphane COSSON pour son écoute et sa réactivité dans les réponses aux mails qui m'ont permis de progresser plus facilement dans mes recherches.

Je tiens également à exprimer toute ma reconnaissance :

- Au personnel des Archives Départementales de la Dordogne pour leur aide précieuse, leurs conseils et leur disponibilité,
- Aux agents des différentes mairies pour leur rapidité dans la délivrance des actes,
- Aux membres de l'association d'aide et entraide Genea24 et tout particulièrement Mireille BERGER pour ces précieux conseils,
- Aux personnes rencontrées aux Archives Départementales qui m'ont fait partager leurs recherches et m'ont apporté leur aide quand mes recherches n'aboutissaient pas.

Enfin, je remercie ma famille qui m'a soutenue et encouragée durant ces six mois de formation.

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I – Salon, Château-Missier, le village de Méry GINTRAT et Françoise DELCROS

- 1 Présentation géographique de Salon Château-Missier
- 2 L'histoire du village
- 3 La démographie de Salon
- 4 Le patrimoine bâti
- 5 L'enquête de Cyprien BRARD
- 6 L'étymologie des noms de lieux

II - Présentation du couple : Méry GINTRAT et Françoise DELCROS

- A Le couple
 - 1 Méry GINTRAT
 - 2 Françoise DELCROS
 - 3 Le mariage
 - 4 Les enfants : Michel, Catherine, Jean, Jean, Catherine
 - 5 Les différents déplacements de village en village
- B Les autres mariages de Méry GINTRAT
 - 1 Sicarie MONFUMAT et Méry GINTRAT
 - 2 Jeanne PERO et Méry GINTRAT

III – L'ascendance de Méry GINTRAT

- 1 Raymond (Mondou) GINTRAT et Guilhome LACOUR
- 2 Eymery GINTRAT et Catherine DENAUX
- 3 Pierre GINTRAT et Marie DANIEL

IV - La descendance de Méry GINTRAT

- 1 Catherine GINTRAT et Georges TEILLET
- 2 Jean GINTRAT et Marguerite RAISIN Jean GINTRAT et Elisabeth REYMOND
- 3 Catherine GINTRAT et Etienne PRIVAT Catherine GINTRAT et Joseph LAGORCE
- 4 Jean GINTRAT et Marie ROUMY

Jean GINTRAT et Marguerite BOIRAC

Jean GINTRAT et Henriette LAPORTE
Jean GINTRAT et Marie SERRES
Marcelle GINTRAT et Daumesnil SERRES
Jean GINTRAT et Rosa PORTELLO

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

INTRODUCTION

Pour rédiger ce mémoire, il convenait de respecter les consignes énoncées par Monsieur Stéphane COSSON, notre enseignant en méthodologie et sources en généalogie qui étaient les suivantes :

- Choisir un couple central marié entre 1833 et 1842 suivant les conditions suivantes :
 - o soit des inconnus
 - o soit un couple dans notre généalogie ou une généalogie que l'on connait
 - o on peut avoir déjà travaillé sur ce couple
 - O Si le couple s'est marié hors limite (par exemple : 1832 ou 1843), il faut alors expliquer pourquoi on a choisi celui-ci.
- À partir du couple principal :
 - o présentation du couple et de leurs frères et sœurs
 - o choisir un de leur enfant, et le présenter (enfants, conjoint, les parents du conjoint les frères et sœurs du conjoint)
 - o puis choisir un enfant de cet enfant et le présenter de la même manière...
 - o descendre le plus bas possible.
 - o présenter les parents du couple principal (les frères et sœurs)
 - choisir le père ou la mère du couple principal et remonter sa branche en présentant à chaque fois la personne (enfants, conjoint les parents du conjoint les frères et sœurs du conjoint)
 - o Remonter le plus haut possible

Les documents marquants seront insérés et transcrits : orthographe laissée telle quelle ; abréviations développées ; traduction. Tous les documents cités le seront avec la côte du document, mais tous les documents ne seront pas insérés.

- Le mémoire devra comporter l'histoire de la commune ou de la paroisse du lieu de mariage du couple principal (pas besoin de remonter aux origines du village pendant l'époque romaine (se cantonner à la période des XVIe-XXIe siècles). Ne pas donner l'histoire de toutes les communes nommées, seulement la principale.
- On s'évertuera à chercher au moins un document de chaque type : cadastre, recensement, notaire, armée (états signalétiques, par exemple), hypothèques, succession, État Civil (Naissances, Mariages, Décès), archives religieuses (Baptêmes, Mariages, Sépultures)

La méthodologie sera expliquée : comment certains documents ont été obtenu ; les blocages rencontrés et comment je suis parvenue à me débloquer quand cela est arrivé.

En tenant compte de ces consignes, mon choix s'est porté rapidement sur un couple de mes ancêtres, les GINTRAT. Comme j'étais novice en généalogie, travailler sur mes racines me paraissait être la première étape à franchir. Ce choix a été un réel facteur de motivation surtout lorsque mes recherches étaient infructueuses. J'ai pu ainsi surmonter les difficultés qui se sont présentées (notamment les problèmes de connexion internet qui m'ont énormément pénalisé, ce n'est pas pour rien que l'on dit que la Dordogne est le Pays de la préhistoire.) Je souhaitais également à travers ces quelques pages que vous allez découvrir, rendre hommage à mon grandpère paternel, Jean GINTRAT (décédé en août 2014). Avec lui, j'ai partagé de longues après-midi devant la cheminée où il me racontait des anecdotes avec tant de précisions que cela me permettait

de les vivre. Pour lui, sa famille c'était sacré. Mon plus grand regret actuel est de ne pas l'avoir interrogé davantage car désormais mes questions restent souvent sans réponse.

Je tiens à souligner que personne dans ma famille ne s'était aventuré dans la généalogie. Cette formation et la rédaction de ce mémoire a été l'occasion de me lancer dans cette fabuleuse aventure. Pour débuter ce mémoire, je possédais très peu d'éléments soient :

- Une copie du livret de famille de mes arrières grands-parents paternels qui m'a permis de connaître leurs identités précises, leurs lieux de naissance et leurs métiers
- Mon arrière-grand-père était veuf lors de son mariage avec mon arrière-grand-mère

Mes débuts ont été compliqué car je ne parvenais pas à trouver mon couple d'ancêtres mariés dans la période demandée (entre 1833 et 1842). Lorsque je l'ai découvert, ma déception était grande : le mariage avait eu lieu en 1828 soit cinq années avant. Après un échange avec Monsieur Stéphane COSSON, celui-ci m'a autorisé à poursuivre mes investigations sur ce couple. C'est ainsi que débuta cette aventure et ses multiples péripéties avec comme personnages principaux Eméry GINTRAT et Françoise DELCROS.

Une multitude de recherches dans les mairies, aux archives Départementales de la Dordogne et sur le site, sur des sites de généalogie ont été menés pour parvenir à découvrir les ascendants et les descendants. Pour réussir à écrire cette généalogie, j'ai eu recours aux actes d'état civil qui donnent un début et une fin à la chronologie de la vie mais pour établir une vraie trame, je me suis appuyée sur d'autres documents qui sont essentiels comme les recensements, les actes notariés (tables de successions et absences, testament, inventaire après décès), le cadastre...

Ce travail de recherches, de fouilles dans l'intimité des archives départementales et des communes que j'ai entrepris depuis ces derniers moi, a été pour moi un voyage passionnant dans le temps.

J'ai eu la chance que mes ancêtres se sont déplacés de villages en villages mais sont restés pour la plupart sur le même secteur géographique (Dordogne, canton de Vergt). Cependant, les villages où ils ont vécu ont été peu explorés par les généalogistes et historiens. Par conséquent, un travail important m'attendait et ce mémoire est une ébauche. Il faudra encore plusieurs années pour découvrir les secrets des petits villages du Périgord Blanc.

A travers les pages qui vont suivre, je vais vous présenter les GINTRAT. Ce n'est pas une famille prestigieuse. D'après mes recherches où je suis parvenue à remonter jusqu'en 1699, j'ai découvert des gens simples, des paysans, des laboureurs, un vannier qui vont être amené à se déplacer pour trouver du travail... bref, le petit peuple périgourdin. Aucune origine du moins sur la période étudiée de noble, de personnage illustre... pour ma part, aucune déception sur ce point car je n'y attache aucune importance.

J'ai décidé d'orienter mes recherches exclusivement sur ma lignée paternelle afin de découvrir les mystères de cette famille et de ce nom peu répandu sur le territoire Périgourdin. Je me suis arrêtée volontairement au mariage de mon grand-père (1949) mais en évoquant tout de même les naissances issues de ce couple car l'échéance du mémoire approchait. Il me paraissait plus judicieux de suspendre mes recherches pour me concentrer sur la rédaction de cet écrit. L'arbre généalogique est désormais en ligne sur le site *Geneanet*.

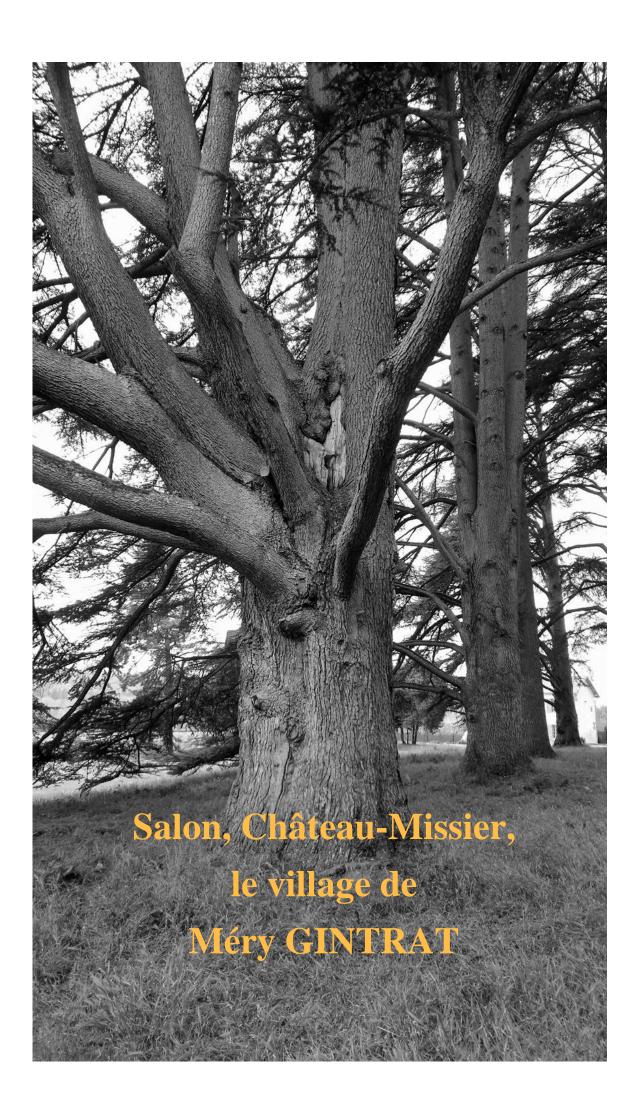
Par manque de temps et parfois d'expérience dans mes techniques de recherche, ce mémoire sera donc une ébauche de la généalogie des GINTRAT mais mes recherches se poursuivront au-delà....

Pour vous faire découvrir la généalogie de la famille GINTRAT, je présenterai dans un premier temps le village, Salon où ont résidé Méry GINTRAT et Françoise DELCROS, notre couple. Dans un second temps, vous ferez connaissance avec notre couple. Puis, dans un troisième temps,

j'abor	derai l'as	scend	ance et en	fin dans la	der	nière part	ie, la	descer	nda	nce D	ans u	n so	ouci de cla	rté,
j'ai à	chaque	fois	présenté	l'épouse	ou	l'époux,	les	frères	et	sœurs	puis	le	mariage.	La
méthodologie et les blocages seront abordés au fur et à mesure de mes recherches.														

Cette généalogie vous fera voyager à travers les siècles et vous ramènera au XXIème.

A présent, je vous laisse découvrir l'histoire de mes racines périgourdines



I – Salon, Château-Missier, le village de Méry GINTRAT et Françoise DELCROS

Mes recherches m'ont permis de découvrir que mes ancêtres s'étaient déplacés de villages en villages mais en restant quasiment dans le même canton, celui de Vergt. Ainsi, j'ai choisi de vous présenter le village de Salon-Château-Missier car c'est là notre point de départ. Le village de Château-Missier a été rattaché à la commune de Salon et l'explication sera donnée dans un prochain paragraphe. C'est dans ce village que Méry GINTRAT est né et qu'il se mariera avec Françoise DELCROS quelques années plus tard. Cette commune ne possède pas de blason.

1 – Présentation géographique du village : Salon

Dans son volumineux ouvrage inédit (5 028 pages) « L'ancien et le nouveau Périgord », le chanoine Hippolyte BRUGIERE en a retenu dans les années 1884-1887 une brève description :

« Contrée montagneuse à l'air sain, au sol de crétacé supérieur dit molasse, arrosée par deux petits ruisseaux : le VERN et le MARCEILLAUX qui font aller chacun plusieurs moulins ».

La commune de Salon se situe dans le département de la Dordogne, au sud du Périgord central. Elle est traversée d'est en ouest par le Vern, un affluent de l'Isle.

Le territoire communal est desservi par les routes départementales (RD) 42E2, 45 et 45E. L'altitude minimale, 131 mètres, se trouve à l'ouest, en vallée du Vern, en limite de la commune de Vergt.

L'altitude maximale avec 246 mètres est localisée au centre de la commune, au sommet des coteaux situés au nord du Vern et du village de Salon, au lieu-dit *Fauricat*. Établi le long de la RD 45, le village de Salon se situe, en distances orthodromiques, quatre kilomètres et demi à l'Est de Vergt et seize kilomètres au Nord-Ouest du Bugue.

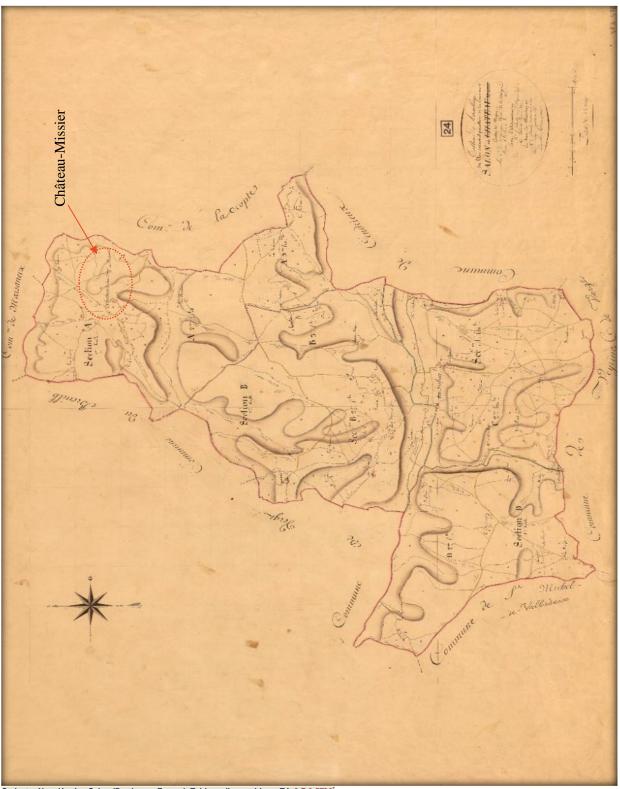
Voici la commune de Salon d'après le cadastre napoléonien. Les communes qui l'entourent sont :

Au Nord : Marsaneix - A l'Ouest : Vergt

- Au Nord Ouest : Breuilh - Au Sud Ouest : Saint Michel de Villadeix

Au Nord Est: Lacropte - Au Sud: Veyrines de Vergt

- A l'Est : Cendrieux



Cadastre Napoléonien Salon (Dordogne, France), Tableau d'assemblage, TA 3 P 3 57261

 $^{1} \ \text{Site des AD 24 https://archives.dordogne.fr/ark:/43778/s005a2e7d455b1ea/5a3642fb104ce}$

2 - L'histoire de Salon

Les origines et significations des noms : Salon, Château-Missier

Salon est mentionné au XIIIème siècle dans un pouillé (il s'agit d'un registre des bénéfices ecclésiastiques) par « EL SALA », suivi de « SILANUS » en 1416. Par la suite, on relève en 1482 « LO SALO », enfin « LE SALON » à partir de 1496.

Son nom vient de l'occitan « SALA » désignant la salle d'une demeure seigneuriale et par extension cette dernière, issu du francique « SAAL » signifiant château et du suffixe « ONEM ».

Château-Missier apparaît en 1318 dans les fonds du Périgord, conservé aux Archives Départementales de PAU, sous la forme « MISSIER », puis « CASTANEA MESSIER » en 1331, suivi de « CASTANG MEYTIER » en 1373, avant d'arriver en 1520 à « CASTEL MISSIER » et depuis le XVIIème siècle, forme actuelle est présente.

- « MISSIER » provient d'un nom de personne désignant, en ancien français, un gardien de récoltes.
- « CASTANEA » désigne la châtaigne en latin ;
- « CASTANG » représente le châtaignier en périgourdin ; enfin « CASTEL » est un mot provençal adopté par le périgourdin pour désigner un petit château. ; Il n'y a pas de filiation avec les deux noms précédents ; sans doute un rappel à l'implantation d'origine que nous allons voir.

Les mottes féodales

On rencontre sur les collines et les plateaux des buttes de terre élevées en forme de dôme, parfois entourées d'eau. Ce sont souvent des mottes féodales, derniers vestiges des châteaux primitifs construits en bois. Leur implantation remonte au IXème siècle où le roi Charles Le Chauve ne pouvant défendre le pays contre les envahisseurs normands, rendit les bénéfices héréditaires aux officiers royaux afin d'assurer une protection aux populations.

La région vernoise est particulièrement bien pourvue en mottes féodales. Dans son ouvrage « L'occupation du sol et le peuplement de la région de Vergt au Moyen-Age », Rémy DURRENS en a répertorié 28 dont, sur la commune « CHATEAU MISSIER » et « CHATEAU BIGOU », lesquelles d'après leur emplacement devaient entrer dans un système défensif global, vraisemblablement plus étendu sur le comté du Périgord.

Des rares écrits conservés de cette époque, aucun n'apporte de précision sur leur histoire. On estime qu'elles étaient déjà désaffectées dès le XIIème siècle. Seule la tradition locale en a perpétué le souvenir avec le terme « château » ou « chasteu » en occitan, employé fréquemment pour désigner une motte féodale.

Formation de la commune

C'est à partir de la loi du 14 décembre 1789, promulguée par l'Assemblée Constituante, que les paroisses en tant qu'unité administrative furent progressivement appelées communes.

« CHATEAU MISSIER », annexe de la paroisse de « MORTEMART », à peine érigée en une très petite commune, est rattaché en 1794 (an II), comme il l'était déjà fiscalement sous l'Ancien Régime, à la commune de Salon qui prend le nom de « SALON ET CHATEAU MISSIER », avant de ne retenir que le nom actuel, à partir de 1954.

Les églises



Salon

L'église paroissiale a pour titulaire Saint Saturnin, fêté le 29 novembre, en hommage au 1^{er} évêque de Toulouse martyrisé vers l'an 250, où il est connu sous le nom de Saint Sernin. Elle dépendait, avant le Révolution, de l'archiprêtre de Saint Marcel du Périgord. Du point de vue architectural, cette église romane dont le chœur a disparu, date du XIIème siècle. Elle mesure 18 mètres x 6 mètres ; sa nef voûtée plein cintre est séparée du petit sanctuaire par un arceau.

Côté décoration : deux autels dédiés à la Vierge et Saint Joseph ainsi qu'un vitrail représentant Saint Saturnin complètent une belle chaire.

Le prêtre sous la Révolution

Jean Léonard MALY est curé de Saint Saturnin de Salon depuis 1785. Le 6 janvier 1791, il prête devant la municipalité, le serment constitutionnel, celui de « Liberté, Egalité » le 14 octobre 1792 puis celui de la « Haine à la royauté » en 1796 (an IV) mais abdique pour rejoindre sa commune natale d'Escoire.



Château-Missier

La Chapelle, ancienne annexe de la paroisse de Mortemart, dépendait de l'archiprêtre du Bugue. Elle est dédiée à Sainte Quitterie (en patois *Sento Aquitèro*), patronne de la Gascogne, fêtée le 22 mai ; Vierge très populaire en Espagne et au Portugal, attachée selon le R.P. CARLES à une légende galicienne qui était spécialement invoquée contre la rage et les maladies mentales. Cette église est la seule du diocèse, dédiée à Sainte-Quitterie.

Légende de Sainte-Quitterie²

C'est, selon la légende, la fille d'un gouverneur de Galice et du Portugal, née à Braga au Portugal à la fin du Ilème siècle. Elle eut huit sœurs jumelles qui comptent dans la compréhension et la reconstitution des cultes préchrétiens : Genivère, Victoire, Eumélie, Germaine, Gemme, Martiane, Basille et Livrade.

Cet enfantement prodigieux inquiéta la mère de Quitterie qui, craignant être accusée d'inconduite, demanda à la sage-femme de faire mourir ces neuf filles dans la rivière; compatissante, cette dernière confia chacun des enfants à des nourrices chrétiennes et ils furent baptisés secrètement.

Plus tard, arrêtées et conduites devant le gouverneur, les neuf sœurs révèlent leur identité puis, aidées d'un ange, elles se séparent et réussissent à s'enfuir.

Quitterie se retire dans la solitude du mont Oria, puis revient vers son père qui lui propose le mariage avec un païen. Devant le refus de Quitterie, son père envoie à sa poursuite des soldats qui la rencontrèrent près d'une fontaine qui venait de sourdre miraculeusement et qui est appelée encore de nos jours la Fontaine-du-Salut. N'ayant pas voulu consentir à leur demande, ils lui tranchèrent la tête. La vierge était à peine tombée à terre qu'elle se releva, prit sa tête dans les mains, et, accompagnée d'une grande foule, elle la porta à Aire sur l'Adour.



² Dictionnaire des Paroisses du Périgord, Abbé Carles

Sainte-Quitterie est connue du Portugal à la Belgique et à l'Allemagne. Les Chemins de Saint Jacques propagent son renom et son prénom de l'Angleterre à l'Espagne et de nombreuses églises lui sont dédiées.

Ce culte a sans doute été introduit en Périgord à la fin du Moyen-Age et répandu par des familles de la noblesse d'origine gasconne.

Côté architectural, cette petite chapelle basse est mentionnée dès le XIVème siècle. Elle est bâtie sur l'ancienne motte féodale. Il existait dans cette chapelle une statue de la vierge en bois, qui aurait été trouvée sous un arbre et que l'on habillait, principalement les jours de fête.

Le prêtre sous la Révolution

Pierre LACHAUD est curé de Saint Jean de Mortemart et de Sainte Quitterie de Château-Missier depuis 1770. Il prête tous les serments jusqu'au 4 janvier 1794 où il adresse au district de Montignac sa lettre d'abdication, déclarant renoncer à la prêtrise et à toutes fonctions ecclésiastiques, ce qui lui vaut une mention civique.

La juridiction

Lors de la levée du fouage de 1365 (il s'agissait d'une imposition payée par feu, c'est-à-dire par foyer fiscal) le receveur de la Sénéchaussée de Périgueux, Hélie de Barnabé mentionne la paroisse de Salon et Château-Missier dépendent de la châtellenie de Vergt, laquelle appartenait depuis le XIIIème siècle aux Comtes du Périgord.

A la suite de l'arrêt du Parlement de Paris, du 3 février 1397 prononcé contre Archambaud V, Comte du Périgord, celui-ci est condamné au bannissement et à la confiscation de ses biens pour intelligence avec le parti anglais. La châtellenie de Vergt est assignée avant 1404 à Gui de Rouffignac et à son épouse Catherine de la Motte, pour satisfaire aux 2 500 livres de dommages et intérêts que le Comte avait été condamné de leur payer.

Leur fille Jeanne de Rouffignac, épouse de Golfier Helie, seigneur de Villac, en hérite et, devenue veuve, passe un accord le 17 septembre 1445 avec Jean de Blois, le nouveau Comte du Périgord, pour lequel ce dernier lui cède la pleine justice des paroisses de Villac et Perignac, en échange de la châtellenie de Vergt qui rentre dans le domaine comtal.

En 1454, Guillaume de Bretagne succède à son frère Jean de Blois et transmet le comté à l'aîné de ses trois filles, Françoise de Bretagne, qui l'apporte en dot à Alain d'Albret, en 1470.

Après le décès de son épouse, survenue en 1481, Alain d'Albret entreprend le démembrement du Comté et, par acte passé le 18 décembre 1484 au palais archiépiscopal de Toulouse, vend la châtellenie de Vergt à Jehan d'Abzac seigneur de Ladouze, pour un prix de 2 500 livres plus 6 500 livres de supplément ultérieur ; vente à rebondissements comme en témoigne l'imposante charte (3,5m) ratifiée par le roi Charles VIII, l'enregistrement n'intervenant que le 18 juin 1496 devant le parlement de Bordeaux.

La famille d'Abzac conservera la châtellenie jusqu'au début du XVIIIème siècle où elle passa aux familles de Taillefer et d'Aubusson; cette dernière avait en 1760 droit de justice sur les paroisses de Salon, Château-Missier, Vergt et Veyrines.

Enfin, au moment de la Révolution, la châtellenie appartenait à Catherine Scolastique d'Aubusson de la Feuillade, épouse de François Henry, duc d'Harcourt et pair de France.

Les faits historiques marquants du Salon

La Révolte des Croquants

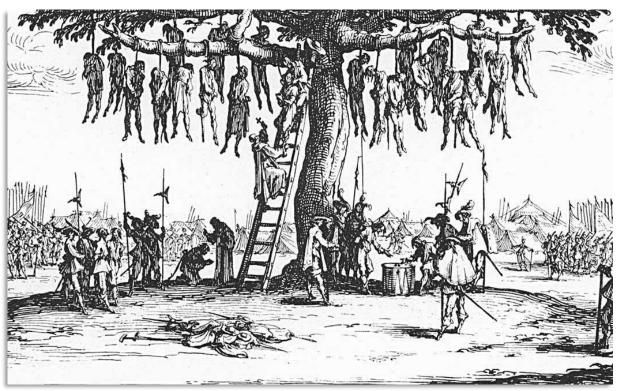
A la fin des guerres de religion (1562-1598), l'état pitoyable des campagnes périgourdines amena en 1594 un soulèvement des paysans qui, poussés à bout, se révoltèrent lorsqu'on leur imposa de nouvelles tailles.

Ceci débuta le 27 mars par une lettre d'avertissement de membres avisés du Tiers-Etat enjoignant à se réunir le 3 avril, à midi, jour des Rameaux, devant la chapelle de Château-Missier où, à l'issue de cette assemblée préliminaire, un procès-verbal fut rédigé.

Le 23 avril, jour de Saint Georges, leur grand chef LASSAIGNE, tabellion à Ladouze, réunit dans la forêt d'Abzac, près de Cendrieux, la première d'une série d'assemblée dites des croquants, parce qu'ainsi nommaient-ils les nobles, lesquels leur renvoyèrent l'épithète qui leur est restée.

Des lettres circulaires, exprimant leurs griefs, étaient portées de village en village afin d'exciter à la révolte et bientôt le mouvement s'étendit à tout le Périgord³.

Une tentative de médiation conduite par le délégué PORQUERY, habitant de Monpazier, fut envoyée auprès du roi Henri IV, qui accorda le 27 mai, à Saint Germain en Laye (Yvelines), une remise d'arriérage de rentes et ordonna une enquête au conseiller d'Etat BOISSISSE sur l'attitude et l'abus des nobles, lesquels se liguèrent contre les croquants.



L'arbre aux pendus de Jacques CALLOT⁴

Dès lors de nombreux affrontements violents se produisirent et débordèrent le cadre du Périgord jusqu'en 1597 où, après leurs échecs contre les troupes de nobles réunis, les croquants perdant

³ Ces documents sont aujourd'hui conservés à la Bibliothèque Nationale de France.

⁴ L'arbre aux pendus de Jacques CALLOT montre l'impitoyable répression. Elle était en vigueur contre les croquants, parfois aggravée par le supplice de la roue, auquel avait régulièrement recours le Consulat de Périgueux contre les paysans soupçonnés de rébellion. https://espritdepays.com/dordogne/des-hommes/pierre-grelety-dernier-croquant

confiance en leurs chefs se désunirent et abandonnèrent la cause. Ultérieurement d'autres soulèvements paysans reprirent de 1637 à 1644.

La Révolution

Pour parler de l'époque révolutionnaire, il est nécessaire de situer le climat dans lequel celle-ci s'est présentée.

Après plusieurs années de difficultés, l'hiver 1788-1789 compte parmi les plus rigoureux du XVIIIème siècle, succédant a été désastreux qui ne permit que de maigres récoltes et aboutit à la disette

Aussi, l'espoir est-il grand en février 1789 lors de la lecture, comme dans toutes les églises, en guise d'homélie dominicale, de la lettre préambule du 24 janvier où Louis XVI annonçait la prochaine convocation à Versailles des Etats Généraux du royaume qui ne s'étaient pas tenus depuis 1614.

A Salon, le 8 mars, au son de la cloche à la manière accoutumée, Pierre FAURE, notaire royal de la juridiction et marquisat de Vergt, convoque sur la place publique les français âgés de 25 ans accomplis et compris dans le rôle des impositions, afin de rédiger leur cahier de doléances. Ce cahier ne nous est pas parvenu, seul son procès-verbal existe encore. Jean Labrousse et Louis Crevet furent élus députés pour porter ce cahier à Périgueux et y représenter la paroisse à l'assemblée du 11 mars, chargée de fusionner les cahiers du Tiers-Etat du Périgord en un seul document.

De la tourmente révolutionnaire, l'histoire locale n'a retenu pour Salon, qu'une participation à la guerre des bancs d'église. Le 2 février 1790, à l'issue de la messe, Jean Labrousse, commandant de la milice nationale de Vergt, lit à l'auditoire assemblé devant l'église des lettres patentes de Louis XVI pour la constitution des municipalités. Les esprits étant échauffés, celui-ci demande de ne pas imiter les autres communes en faisant brûler les bancs de l'église. Peine perdue, le lendemain une cinquantaine de paysans conduits par le tireur de pierre Jean CHAUVERON dit Négroux et le métayer MANDRIN font main basse sur les bancs. Ceci n'empêchera pas Jean LABROUSSE d'être élu le 18 février comme premier maire de SALON.⁵

La révocation d'un maire

Il est nécessaire de rappeler qu'à partir de la loi du 17 février 1800 (28 pluviôse an VIII) jusqu'à celle du 12 août 1876, les maires et leurs adjoints étaient nommés par le chef de l'Etat sur proposition des préfets.

Le 5 septembre 1851, à l'Elysée de Paris, le Président de la République, Louis NAPOLEON BONAPARTE, sur le rapport du Ministre de l'Intérieur, vu l'article 65 de la Constitution, l'article 10 du décret du 3 juillet 1848et de l'avis du Conseil d'Etat, signe la révocation de Jean Baptiste LABROUSSE, maire de Salon depuis 1848. Son successeur désigné sera Nicolas GUIDON. 6

-

⁵ Cote AD24 B845

⁶ Cote AD24 E DEP 1574

3 - La démographie de Salon

Avant la Révolution, les recensements s'effectuaient par feu ou foyer fiscal dont on estime généralement en Périgord à cinq le rapport nécessaire pour déterminer le nombre de ses habitants.

Le plus vieil état d'imposition conservé est celui de 1365. Il attribue :

- 68 feux pour la paroisse de Salon soit environ 340 habitants
- 42 feux ou 210 habitants pour Château-Missier

Plus, tard, les rôles de taille communs des deux paroisses mentionnent pour :

- 1692: 150 feux ou 750 habitants
- 1702: 182 feux ou 910 habitants

S'abaissant dans les années difficiles de 1713, 1720, 1745 et 1774 à 90 feux ou 450 habitants avant d'atteindre 200 feux ou approximativement 1 000 habitants en 1789.

Depuis la Révolution, les recensements sont comptabilisés par habitants et marquent un tassement souvent rencontré dans d'autres communes. Ainsi, 520 habitants en 1793, suivi d'une croissance jusqu'en 1820 où la commune atteint son maximum avec 764 habitants puis stagne jusqu'en 1851 avec 713 habitants.

A partir de 1856, comme dans beaucoup de communes rurales, c'est la chute démographique qui continue jusqu'à 204 habitants en 1975, avant un redressement qui s'est régulièrement confirmé depuis, avec 234 habitants au dernier recensement de 1999.

Un exemple de répartition de la population en 1804 (An XII) :

-	nombre de maisons	137
-	nombre d'hommes mariés ou veufs	139
-	nombre de femmes mariées ou veuves	140
-	nombre de garçons de tous âges	141
-	nombre de filles de tous âges	148
-	nombre de défenseurs de la patrie	8
	Total	576 habitants

4 – Le patrimoine bâti

- Les principaux travaux des bâtiments communaux réalisés au XIXème siècle

L'Eglise de Salon

Le registre de délibération du conseil municipal de 1810 décrit sa couverture en mauvais état. Sa réparation différée amènera l'hiver suivant l'effondrement du clocher et la mise à terre de sa cloche, provoqués par d'abondantes pluies.

La reconstruction devenue urgente est financée en partie par la vente en adjudication de 11,35 ha de terrains communaux situés au lieu-dit de Defey produisant 60 francs de recette pour l'ensembles des sept lots.

L'année 1837 voit l'installation d'une nouvelle cloche de 203 kg commandée à Castres (Tarn) chez le fondeur GUJOL aîné.

En 1858, des infiltrations provenant des terrains contre lesquels l'église était adossée détériorent les murs et le pavé du sol, nécessitant l'aménagement d'un fossé de drainage à l'intérieur de

l'édifice joint à la réalisation d'importants travaux d'aménagement. L'acquisition des terrains mitoyens est demandée pour dégager les murs.

Le cimetière

Suite au décret du 12 juin 1804 (23 prairial an XII) prescrivant par mesure de salubrité que les cimetières seront implantés au moins à 35 mètres des habitations, le conseil municipal envisage en 1810 le transfert de l'ancien cimetière non clôturé situé près de l'église ; la reconstruction du clocher ajournera ce déplacement.

Il faut attendre 1853 pour que la commune achète pour 200 francs à Jean et Marie PETIT une pièce de terre de trente ares pour servir de lieu de sépulture. L'acte est passé le 29 juillet chez Maître MARTY, notaire à Vergt. La situation de ce cimetière a posé des problèmes d'insalubrité liés à la présence, l'hiver, d'eau stagnante à faible profondeur ne permettant que des inhumations non règlementaires. Aussi, suites aux plaintes des habitants un nouvel emplacement a été recherché. Enfin, en 1873, Jean MAURY accepte de vendre à la commune un terrain de quinze ares au lieu de La Rivière, pour la somme de 750 francs suivant un acte passé chez Maître MARTY. La construction des murs de clôture date de 1876.

Le presbytère

En 1829, le presbytère inoccupé depuis 1817, tombe en ruines. Ses 25 copropriétaires, tous habitants de la commune, qui l'avaient acquis en 1803 (an XI), le proposent avec ses dépendances en libre abandon au soin de la commune.

Après autorisation du Roi Louis Philippe, l'acte est passé les 31 mai et 4 juin 1830, chez Maître Jacques Augustin DUMONTEIL, notaire à CENDRIEUX. Dès 1833 ce bâtiment est l'objet d'une réhabilitation afin d'être logeable par un prêtre et nécessitera régulièrement des travaux dont on peut isoler ceux de 1847 qui furent mis à prix 829 francs aux enchères au rabais, selon la procédure dite à la bougie, remportées à l'extinction du 5ème feu pour 814 francs par Monsieur PHILIPPE fils, du village de Larmandie.

Les écoles

Salon

A partir de la Loi sur l'instruction publique du 21 mars 1831, imposant à chaque commune de créer et d'entretenir une école primaire, le préfet adresse, début 1833, une circulaire prescrivant la délibération du conseil municipal de Salon qui, faute de ressources suffisantes, reporte la création. En 1839, suite aux menaces d'imposition d'office, la commune de Veyrines, également dans la même situation financière demande un rapprochement avec Salon pour l'ouverture conjointe d'une école à son propre chef-lieu. Le projet est approuvé par les conseils municipaux respectifs et se concrétise.

C'est ainsi que le 20 octobre 1849, Jean ROUX, instituteur diplômé de 59 ans, présente sa candidature à la municipalité de Salon qui l'accepte en lui attribuant un traitement mensuel de 200 francs plus le logement. L'école payante débutera en 1850 dans une maison en location. En 1861, la moyenne des élèves qui fréquentant régulièrement l'école s'établit à 40, ce qui nécessitera l'acquisition de tables supplémentaires. En 1867, le préfet impose une personne pour les travaux à l'aiguille des jeunes filles. Le 20 juillet 1879, un projet de construction de maison d'école de garçons est présenté au conseil municipal par l'architecte DUBET de Périgueux ; Le terrain nécessaire est acquis le 16 mai 1880 auprès de Monsieur et Madame MEYRIGNAC, lui-même instituteur de Salon. Les travaux sont adjugés le 12 février 1882, pour 14 700 francs, à l'un des cinq soumissionnaires Jean VIDAL de Lacropte mais à peine débutés, ils sont arrêtés par la municipalité.

Château-Missier

En 1869, le conseil municipal délibère sur un projet d'école intercommunale à Château-Missier. Malgré l'éventualité de 30 élèves, ce projet ne se concrétisera qu'en 1901, après l'aménagement d'une maison louée à Monsieur LAGARDE.

Le patrimoine autre

Les retenues sur le Vern

Ces retenues ne sont pas récentes et furent l'objet de discordes dès le courant du XIXème siècle, l'eau étant un facteur déterminant pour la vie des populations.

A partie de 1822, la communes est régulièrement sollicitée de la part des riverains du ruisseau du Vern afin d'être autorisés à aménager des retenues en amont du village, dans le but d'irriguer leurs cultures.

Ces aménagements amènent peu à peu la population située en aval à se plaindre l'été du manque d'eau nécessaire pour abreuver leur bétail, ce qui conduira les Préfets et Maires successifs à réglementer l'irrigation.⁷

Les Moulins

La cartographie de Guyenne dite de Belleyme, du nom de l'ingénieur géographe périgourdin qui l'a levée de 1762 à 1783 mentionne grâce à son échelle de 1cm pour 432 m (1/443 200ème), la présence de plusieurs moulins concernant la commune :

- sur le ruisseau du Vern :
 - o le moulin de la Sudrie
 - o le moulin des Landes
 - o le moulin du Roy et de Chafort étroitement liés ;
- sur le ruisseau de Marceillaux
 - o le grand moulin de l'Etang
 - o le moulin de Vire
 - o En 1835, il n'existait plus 4 moulins : Roy, Chaffort, l'Etang et Marceillaux (anciennement nommé Vire). En 1896, le grand moulin a disparu.

5 - L'enquête de Cyprien BRARD8

En 1834, le Préfet François Auguste ROMIEU confie à Cyprien Prosper BRARD, ingénieur et chef d'entreprise, l'organisation à l'exemple d'autres départements, une enquête statistique auprès des communes de la DORDOGNE.

Cette enquête, effectuée en 1835, comporte 122 questions, adressées en trois envois auprès de 583 maires du département. Elle se compose de 5 parties : topographie, agriculture, industrie, hygiène ou santé publique, antiquité et curiosités.

Tous les maires n'ont pas répondu ou partiellement complété ce questionnaire, ce qui n'est pas le cas de Jean Labrousse qui a essayé de répondre à toutes les questions.

De la première partie, on peut retenir que le sol est jugé d'une mauvaise qualité générale ainsi que l'état des chemins.

Le volet agriculture : l'essentiel du questionnaire comprend 73 questions. Il précise que la bruyère représente au moins les ¾ de l'étendue de la commune, mais que les prairies naturelles sont d'assez bonne qualité.

_

⁷ Cote AD24 : 7S83

⁸ La Dordogne de Cyprien BRARD (edit. AD24)

Pour la quantification du bétail, le maire se montre assez précis :

- 12 à 15 chevaux
- 1 trentaine d'ânes
- 1 vingtaine de mulets
- 80 paires de boeufs environ achetés dans le Limousin
- 1 600 moutons vendus sur le marché de Vergt et Sainte-Alvère
- 200 cochons
- 3 à 4 chèvres

On note qu'il y a très peu de vigne, mais que la culture de la betterave se développe depuis trois ans et complète les céréales traditionnelles consommés sur place. Le chanvre y est également cultivé mais demande beaucoup de fumier.

Le bois des taillis de chêne sert en partie à réaliser du charbon de bois exporté à Périgueux, Vergt et à la forge de Monclard.

Il est précisé que le nombre de paysans propriétaires a considérablement augmenté depuis 30 ans. La partie industrie mentionne la présence de 4 métiers à tisser pour toile et étoffe ; quelques paires de sabots en noyer sont fabriquées et vendues sur les marchés de Vergt et Bergerac et l'élevage des abeilles permet de vendre le miel à Périgueux et Vergt. La rubrique hygiène décrit les habitants de bonne constitution mais sujets aux maux d'estomac et à la pleurésie.

La nourriture habituelle des paysans se compose de châtaignes et de pain de seigle, froment et de pomme de terre pour le matin. Pour le soir, on trouve de la soupe et des légumes.

Il est précisé que la commune ne possède pas de sage-femme, pas d'officier de santé et que l'on utilise le service le plus proche à Veyrines. Il est mentionné qu'il y a deux ou 3 ivrognes.

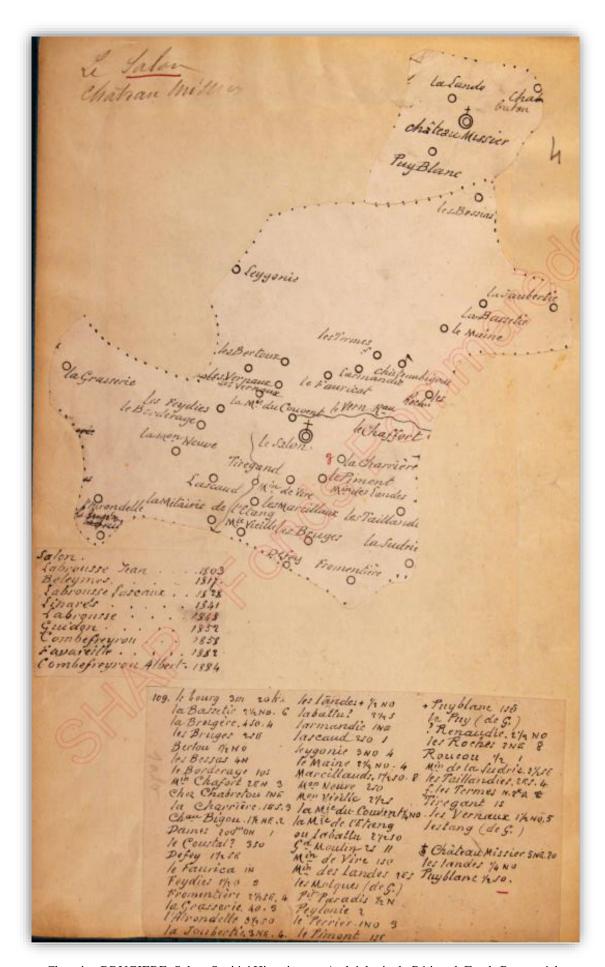
L'âge le plus avancé se situe en général vers 45 et 60 ans.

L'enquête note la présence d'une dizaine de pauvres au lieu de 3, il y a 10 ans.

Pour terminer, la dernière partie mentionne comme l'antiquité, l'existence d'une grotte très facile d'accès au village de Charrière.

6 - Etymologie des noms de lieux

Les toponymies ou noms de lieux ont évolués au cours des siècles. Ils se sont formés phonétiquement à partir de racines linguistiques anciennes de différentes origines, fréquemment suivis de suffixes précisant la provenance.



Pour illustrer mon propos, voici pour la commune de Salon, la signification et les filiations probables des lieux-dits.

Les lieux dits en gras ont été des lieux de domicile de mes ancêtres :

- L'ARMENDIE : propriété d'Armand
- La BASSETIE : du surnom d'un homme à jambes courtes
- Les BERTOUX : du nom d'un homme germanique BERTO
- Les BESSES : lieu planté de bouleaux, de l'occitan « BESSADA »
- La BRUGERE: lieu où pousse la bruyère, de l'occitan « BRUJA » issu du gaulois « BRUSCUS »
- Les CHAFORTS : forts d'observation, de l'ancien français « CHAFAUD »
- La CHARRIERE : voie charretière, de l'occitan « CHARRIERA »
- CHATEAU BIGOU: ancienne motte féodale et du surnom d'un homme
- La CHATRONIE : camp fortifié, du latin « CASTRA »
- Les DAMES : ancien couvent de bénédictines
- Les DEFEY : les terrains seigneuriaux où il était interdit de faire paître les troupeaux au Moyen Age, du latin « DEFENSUM » (défendu)
- FAURICAT : atelier de forgeron, de l'occitan « FAURE » (forgeron)
- Les FEYDIES : lieu banni, de l'occitan « FAIDIR »
- FROMENTIERES : Champ de froment (blé), de l'occitan « FROMENTIERA »
- GRANDS CHAMPS : les grandes terres
- La GRASSERIE : la villa gallo-romaine, du latin « CRASSA »
- Les JAUBERTIES : le domaine de JAUBERT (nom d'origine germanique)
- LABATUT : le bois défriché, du gascon « ABATUT »
- Les LANDES ; espace non cultivé, du gaulois « LANDA »
- LASCAUX : plateau dénudé, du gaulois « CALMIS »
- LEYGONIE; du nom d'un homme LEYGUE
- Les MAINES : la demeure, mot d'ancien français
- MAISON VIEILLE : une vieille et importante maison
- Les MAREILLAUX : les clairières, du gaulois « MARO-IALO »
- PETIT PARADIS : petit moulin à foulon, de l'occitan « PARADOR »
- Le PERRIER : le poirier (mot occitan)
- La PEYRE : la pierre, de l'occitan « PEIRA »
- PUY BLANC : lieu élevé sans végétation (Puy est un mot de l'ancien français)
- La REDONDIE : relief arrondi, de l'occitan « REDOND »
- Les ROCHES : provient de l'occitan « ROCHA »
- Les ROUCOUX : les petites roches
- La SUDRIE : lieu où travaillaient un cordonnier, de l'ancien français « SUDRE »
- Les TAILLANDIES : lieu où l'on fabriquait des outils tranchant, du latin « TALIARE »
- Le THERME : borne qui marquait une limite, du latin « TERMINUS »
- TIREGANT : montée délicate en épingles
- Les VERGNAUX : lieu où poussent les aulnes, de l'occitan « VERNH » issu du gaulois « VERNOS »

Le département de la Dordogne....



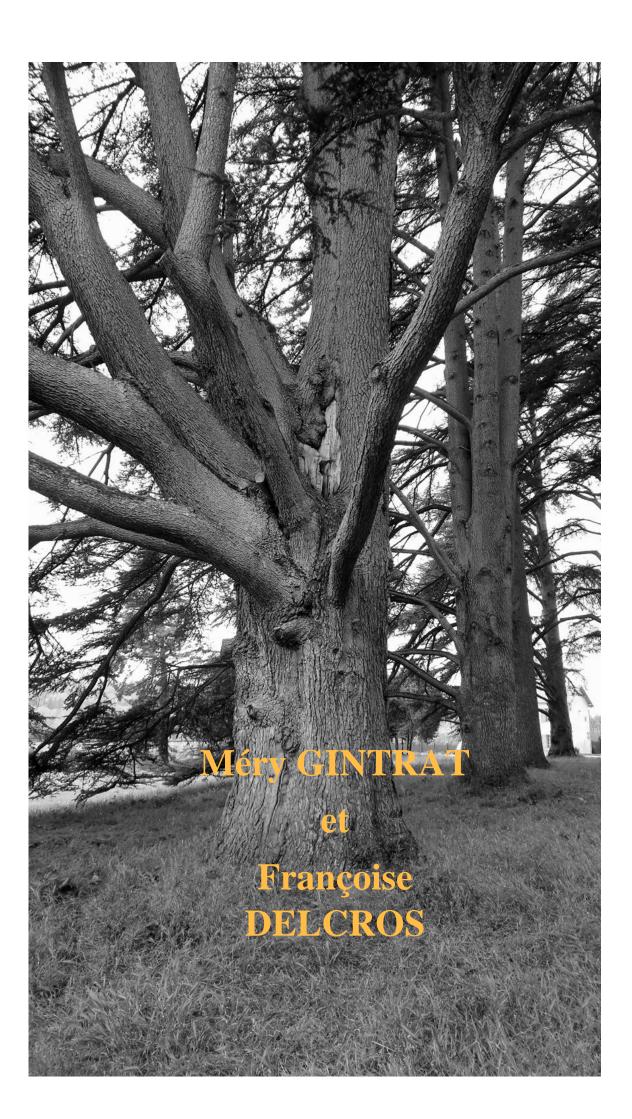
Les cantons de Vergt et Saint-Pierre-de-Chignac

Les étoiles ★ situent les différents lieux où ont résidé les GINTRAT.





http://www.genea24.fr



II – Présentation du couple : Méry GINTRAT et Françoise DELCROS

Dans les divers registres consultés, j'ai rencontré des orthographes des noms GINTRAT, DELCROS et des noms de lieux très différentes. J'ai respecté les orthographes telles qu'elles figurent sur les actes (même si elles sont différentes pour un même nom au cours d'un même acte), cela est très fréquent, ainsi ne soyez pas surpris. Il faudra attendre la mise en place des livrets de famille en 1877 pour que l'orthographe des noms se stabilise.

Les données qui vont suivre ont été obtenues à partir des relevés du Cercle d'Histoire et de généalogie du Périgord⁹, du site internet et de recherches aux archives départementales de la Dordogne.

A – Le couple : Méry et Françoise

1 – Méry GINTRAC

Méry GINTRAC naît le 19 thermidor de l'an IV (6 août 1796) à la Grasserie, commune du Sallon¹⁰. Il est le fils légitime de Pierre GINTRAC, laboureur et de Marie DANIEL. Ses parents se sont mariés le 22 janvier 1793¹¹ (An II) avant midi dans la commune du Sallon. (Les parents de Pierre sont : Meri GINTRAT (laboureur) et Catherine DEVAUX ; Pierre est natif de la municipalité de Chalagnac)



Les témoins de cette déclaration de naissance à l'officier d'état civil sont :

- Méry GINTRAC, âgé de 50 ans, laboureur et habitant La Grasserie
- Pierre BELEYME âgé de 30 ans, cultivateur habitant au même village commune du Sallon Seul BELLEYME signa l'acte, les autres ne savent pas écrire.

Il a eu un frère:

- Pierre GINTRAC né le 10 pluviôse An II (22 septembre 1793) à 8 heures avant midi à la Grasserie, commune du Sallon¹³. Les deux témoins sont Pierre DAGNIEL, laboureur et Catherine DEVAUX, journalière. Ils demeurent tous au même lieu-dit. Le 12 pluviôse An II, il décède. Il n'aura vécu que 2 jours.
- Jane GINTRAC née le 4 septembre 1816 à Château-Missier, commune du Salon¹⁴. Elle est la fille légitime de Pierre GINTRAC et Marie DAGNIEL Les témoins sont : Michel LIMONGI et Marc MASSOUBRE, tous deux majeurs, cultivateurs et habitant les Vergnauds.

⁹ Cercle d'Histoire et de Généalogie du Périgord, Recueil des actes d'Etat -Civil, Naissances - Mariages - Décès commune de Salon Canton de Vergt, 1623 à 1902

¹⁰ AD Salon (Dordogne, France) BMS 5 E 512 4

¹¹ AD Salon (Dordogne, France), p6/294

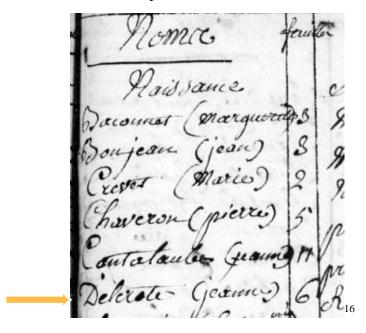
¹² AD Salon (Dordogne, France) Collection communale 1793/1802, p189/294

¹³ AD Salon (Dordogne, France) Collection communale 1793/1802, p90/294

¹⁴ AD Salon (Dordogne, France) BMS 5 E 512 6

2 - Françoise DELCROS

Françoise DELCROS naît le 21 avril 1808¹⁵. Son prénom de naissance est Jeanne. Elle est la fille légitime de Sicaire DELCROT, cultivateur et de Charlotte NARDOUX. Ils habitent à la Besse, commune du Salon. Les témoins sont Pierre GREIL, majeur et Pierre DODE habitant tous les deux les Vergauds, commune du Salon. Ses parents se sont mariés le 11 février 1793 à Lacropte.



Elle a 3 sœurs et 2 frères, tous nés aux Besses, commune du Salon :

- Anne DUCROT, née le 30 septembre 1796 ¹⁷
- Jean DUCROT né le 18 juillet 1797
- Jeanne DELCROTE
- Marguerite DUCROT née le 21 octobre 1811¹⁸
- Marie DUCROT née le 11 février 1814¹⁹
- Jean Sicaire DELCROT né le 19 janvier 1818

Sa mère, Charlotte NARDOU²⁰ décèdera à l'âge de 65 ans le 21 juin 1827 à Salon. Elle était sans profession. Elle habitait aux Besses. Dans son acte de décès, il est mentionné qu'elle fille est à feu Jean NARDOU (laboureur) et Anne EYMERI. Ses parents sont nés à Lacropte.

Son père, Sicaire DELCROC²¹ décèdera le 10 septembre 1829 à l'âge de 63 ans. Il exerçait la profession de cultivateur au lieu-dit Les Besses, commune du Salon. Il était le fils de Jean DELCROC et de Louize COURNIL (sans profession). C'est son fils ainé, Léonard DELCROC, âgé de 30 ans, cultivateur qui a déclaré le décès à l'officier d'Etat Civil. Dans la déclaration de succession datée du 19 mars 1830, les enfants sont tous héritiers (Léonard, Jean, Marguerite, Françoise et Marie).²²Seule Anne n'est pas mentionnée mais apparition d'un enfant nommé Léonard.

¹⁵ AD Salon (Dordogne, France) BMS 5 E 512 5, p14/34

¹⁶ AD Salon (Dordogne, France) BMS 5 E 512 5, p32/34

¹⁷ Site family search N° de film 008061209

¹⁸ Site family search N° de film 008061217

¹⁹ Site family search N° de film 008061217

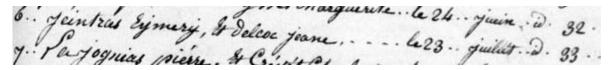
²⁰ AD Salon (Dordogne, France) BMS 5 E 512 7

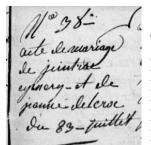
²¹ AD Salon (Dordogne, France) BMS 5 E 512 7

²² Déclaration de succession 370 Q 12, Bureau de Vergt (23 Septembre 1826 – 23 octobre 1832)

3 – Le mariage de Méry et Françoise

Avant le mariage, deux publications²³ ont été faites dans la commune du Salon. Dans la publication, le prénom Françoise est utilisé mais pas dans l'acte du mariage où on trouve celui de Jeanne.





La première en date du 19 avril 1829 à 10 heures du matin où le Maire et Officier de l'Etat Civil de la commune du Salon certifie avoir publié et affiché pour la première fois que Eymeri JEINTRA veuf à feu Siquarie MONFUMA, cultivateur, âgé de 36 ans, fils légitime de Pierre JINTRA et Marie DANIER, habitant à Château-Missier, commune du Salon et Françoise DUCROS, âgée de 22 ans, majeure, fille naturelle de Sicaire DUCROS et de feu Charlotte NARDOU habitant au lieu-dit Les Besses sur

la même commune souhaitent se marier. La copie de l'acte a été affichée à la poste de la maison commune.

Le second a lieu le 26 avril 1829 à 10 heures du matin. Le Maire de la commune du Salon certifie avoir publié pour la deuxième fois la volonté de Eymery JEINTRA et Françoise DELCROC de s'unir par le mariage.

C'est dans ces actes, que j'ai découvert que Eymeri était veuf de Siquarie MONFUMA. Désormais, il convenait de retrouver ce précédent mariage. Il fera l'objet d'une prochaine partie.

Le consentement du père²⁴ de la future épouse a été nécessaire pour ce mariage (la mère, Charlotte NARDOU est décédée le 21 juin 1827). Un acte est passé le 2 juillet 1829 à 7 heures du matin, à la demande de Françoise DUCROS, devant Maître Jean Augustin DUMONTEIL, notaire à Cendrieux. Françoise est domiciliée à Château-Missier et est sans profession. Elle est âgée de 22 ans. Cet accord s'est déroulé chez le père de la future épouse soit aux Besses, commune du Salon. Face à la requête de sa fille, Sicaire DUCROT a répondu au notaire qu'il donnait son consentement au mariage. L'accord s'est fait en présence de Sieur Pierre MIRABEL (sans profession), Pierre Louis ROUGIER (maçon), demeurant tous les deux à Château-Missier, commune du Salon.

Ainsi, le **23 juillet 1829** à 7 heures du matin, **Eymery JINTRAC** épousa **Jeanne DELCROC**. Le mariage est célébré dans la commune du Salon en présence des témoins suivants :

- Bernard BAUME, âgé de 45 ans, cultivateur demeurant à Château-Missier
- Jean FONGAUFFIER, âgé de 62 ans
- Jean FONGAUFFIER, âgé de 23 ans demeurant tous les deux Lascaux en qualité de métayers
- Pierre Antoine CHARBONNIER, Maire de la commune de Veyrine et y habitant au cheflieu
- Jean DELCRO, âgé de 23 ans, frère de la future, demeurant au lieu-dit de chatre commune de Marsaneix

Seul Sieur Charbonnier a apposé sa signature car les autres ne se savaient pas écrire.

_

²³ AD Salon (Dordogne, France) BMS 5 E 512 7

²⁴ Série 3 E 6237

Pourquoi Jeanne puis Françoise DELCROS?

J'ai cherché à savoir pourquoi Jeanne a pris le prénom Françoise. Après quelques recherches, j'ai découvert qu'elle avait eu une tante du côté paternel qui se nommait ainsi. C'est notamment avec l'acte de décès de Françoise DELCROT²⁵ (décédée le 12 mai 1823 à Salon) que j'émets cette hypothèse. Le déclarant du décès n'est autre que le frère de Jeanne, Léonard (indiqué comme neveu dans l'acte). C'est une des explications possibles pour ce changement de désignation.

Léonard DELCROS ? quand est-il né ?

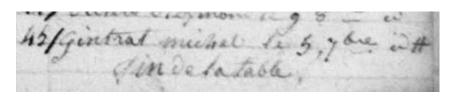
Quant au frère Léonard dit fils ainé dans la déclaration de succession de son père, je ne suis pas parvenue à retrouver sa naissance malgré des recherches dans les tables décennales des communes où les parents ont résidé (Lacropte, lieu du mariage ; Salon lieu de résidence et de naissance des autres enfants du couple). Le prénom Léonard était également celui du père de Sicaire DELCOS (indiqué dans l'acte de mariage de Sicaire DELCROS ET Charlotte NARDOU)²⁶.

4 - Les enfants : Michel, Catherine, Jean, Jean et Catherine

Méry et Françoise vont avoir 5 enfants :

Michel né le 18 janvier 1830²⁷ à 5 heures du soir au lieu-dit Château-Missier, commune du Salon. La déclaration de la naissance est faite par le grand-père, Pierre JEINTRA, âgé de 58 ans, domicilié à la même adresse que Méry et Françoise. Il exerce la même profession que son fils et sa belle-fille, colon.
Michel décède le 5 septembre 1831²⁸ à une heure du matin, âgé de seulement 20 mois, à la Claretie, commune de Lacropte. La déclaration est faite par Jean GAUDY âgé de 48 ans, cultivateur, habitant au Colombier et Pierre GINTRAT, âgé de 60 ans, cultivateur, habitant à la Claretie, voisin du décédé.





Catherine née le 16 avril 1833²⁹ à 10 heures du matin au lieu-dit La Claretie, commune de Lacropte. La déclaration est faite par Méri GINTRAC, âgé de 30 ans, cultivateur et est accompagné de Jean TAULLOU, âgé de 42 ans et Guillaume TEULLET, âgé de 45 ans, tous deux cultivateurs et habitant la commune de Lacropte.

²⁵ AD Salon Naissances, Mariages, Décès 5 E 512 7 (1823)

²⁶ AD Lacropte 5 E 218 3 p6/23

²⁷ AD Salon 5 E 512 7

²⁸ AD Lacropte 5 E 218 7

²⁹ AD Lacropte (Dordogne, France) Naissances 5 218 7



Jean né le 18 août 1838³⁰ à 2 heures du soir au lieu-dit de Bouyssour, commune de Marsaneix. Méry et Françoise sont métayers chez le Sieur Reversade, notaire et Maire de ladite commune. Méry est âgé de 40 ans. Les témoins sont François SERRE et Pierre CHANSARD, âgés chacun de 55 ans et domiciliés au bourg de Marsaneix.



o **Jean** né le 4 février 1842³¹ à 2 heures du matin au village de Bouyssour, commune de Marsaneix. Les parents sont toujours métayers chez le Sieur Reversade. Méry est alors âgé de 43 ans. Les témoins sont Jean GUICHARD et Elie DAURIAC, âgés de 50 ans, cultivateurs et domiciliés au village de Bouyssour. (*Petite précision : C'est de cet ancêtre dont je suis la descendante*).



Catherine née le 28 décembre 1848³² à 2 heures du matin au village des Rigoux, commune de Saint-Pierre-de-Chignac. La naissance est déclarée par Pierre MIGOT, cultivateur, âgé de 40 ans demeurant au même lieu que les parents. Les témoins sont Jean FEYTOURAUD, âgé de 33 ans, cafetier et Pierre Bau, cabaretier, âgé de 32 ans, tous deux domiciliés au chef-lieu de la commune de Saint-Pierre-de-Chignac.



³⁰ AD Marsaneix (Dordogne, France) Naissances 5 E 254 7

³¹ AD Marsaneix (Dordogne, France) Naissances 5 E 254 7 (1842)

³² AD Saint-Pierre-de-Chignac (Dordogne, France) Naissances 5 E 481 8 (1848)



Gintra Catherine « Du vingt huit décembre mil huit cent quarante huit à dix heures du matin Acte de naissance de Catherine Gintra fille de Jean et de françoise Ducros née le vingt huit à deux heures du matin au village des Bigous commune de St Pierre de Chignac (...) »

En m'appuyant sur les recensements à partir de 1836, j'ai pu vérifier l'exactitude des naissances du couple, suivre leurs déplacements et surtout vérifier mes données.

5 – Leurs différents déplacements de villages en villages

En 1836³³, Méry et Françoise sont résidants dans la commune de Marsaneix. Cette commune compte 912 habitants (443 hommes et 469 femmes).

NUMÉRO D'ORDRE des général ménages.	NOMS DE PAMILLE.	Paënoms.	QUALIFICATIONS, etsi OU PROPESSION of FORCIONAL	1	1000		MET		- Tana	AGE.	OBSERVATIONS.	
-	-	3	1		100	-7	8		1	'n	jn .	
20	3	Gintral	Surre	Cettater	ĺ.		1				g	
21	3	Gintrat	Mery	- یک		1				3	38	
22	9	Deleron	Parisis	Care				4	1	,	28 au	No.
23	3	Gintral	Jean .	Cult -	1	"					15	
24	3	Guitat	Jeans	Sign				1			20	
25	3	Gintrat	Cothe					/			3	Carolla Caroll
26	3	Deannelle	,	Cttialing				1		-	27	fill Materille
24	1	2	- 73	0					1			

Pierre âgé de 65 ans, le père de Méry est présent dans le foyer. Méry et Françoise exerce le métier de cultivateur. Ils sont âgés respectivement de 38 ans pour Méry et 28 ans pour Françoise.

Ce recensement soulève des interrogations :

- Qui est Jean GINTRAT, âgé de 15 ans, cultivateur ?
- Qui est Jeanne GINTRAT, âgée 20 ans, bergère ?
- Qui est Jeannette, cultivatrice, âgée de 22 ans, fille naturelle ?

J'étais face à une énigme. Le seul enfant qui aurait dû être mentionné était Catherine GINTRAT âgée de 3 ans (née le 16 avril 1833 à Lacropte).

Je me suis alors lancée dans des recherches. Comme je savais que Méry était veuf lors de son mariage avec Françoise DELCROS, j'ai donc cherché les enfants issus du premier mariage avec

³³ AD Dénombrement de population, Marsaneix (Dordogne, France) 1836, FRAD024_6MI9 (p2/19)

Sicarie MONFUMAT. Mes déductions ne sont relevées exactes. Méry était bien le père de Jean né en 1822 et de Jane née en 1816 dans la commune du Salon. Ces enfants étaient issus de la première noce. J'avais résolus l'énigme pour Jeanne et Jean mais pas pour Jeannette. Est-elle un enfant abandonné ? Il est simplement indiqué dans le recensement « fille naturelle ». Je ne suis parvenue à trouver davantage d'élément la concernant.

En 1841, la commune de Marsaneix compte 1 012 habitants (498 hommes et 514 femmes). Le couple y réside au village de Bouyssour³⁴. Il est toujours accompagné de Pierre GINTRAC (père

NONS DES RUES, BOURGS, villages, hamesus ET WARDONS DOLLES,	_	D'ORD	nos		Tree let	TITRES,		-	ES III	ATTE	_		1	٤	
	decrees, bearge, ad- at ligra, bearders et melesco bolders.	a grindrad.	e dre minages.	NONS DE FAMILLE.	PRÉNONS.	QUALIFICATIONS, perfession. or ponctions.	Carpen.	-	Treft.	Faller.	Pressure	Vouces.	Calte reform	Culte leraelille	OBSERVATION
2	18	818	169	gintrac	in	Milayer			1						41-48
Donysour (Village)	19	819	169	Ginha	Meri	C)		1						1	
	20	820	169	Deleros	Panjoise	Paintai ple					1			1	
	21	821	169	Ginhae	Jean'	-	1					-		1	
	22	822	169	Gintra	pine-		1							-	
2	13	823	169	ginhac	marie				1	1		1		1	
	24	824	169		l'erre_		1				1			-	Enfant trond
	25	825	169	daverne	Joseph.		/	-			1			-	different trans

de Méry). Ils exercent tous la profession de métayer.

Avec l'indication du métier, j'ai souhaité rechecher un éventuel contrat de métayage dans les registres notariés. Mes recherches dans la série Q puis la série E, les Minutes de Maître François Reversade, notaire de Marsaneix et ensuite au niveau du bureau de Saint Pierre de Chignac n'ont pas abouti. (Le notaire Reversade est rattaché au bureau de Saint Pierre de Chignac).

Avec l'aide des actes de naissance, qu'ils travaillent chez le Sieur Reversade, notaire et Maire de la commune de Marsaneix. Jean GINTRAC est le fils de Méry et Françoise DELCOS né en 1838. On peut regretter dans ce recensement, l'absence de l'âge des différentes personnes qui aurait permis de faire des vérifications.

Cependant, ce recensement soulève à nouveau des interrogations :

- Qui est Pierre GINTRAC ?
- Qui est Marie GINTRAC?
- Pourquoi y a-t-il deux enfants trouvés dans le foyer ? l'un se nomme Pierre et l'autre Joseph TAVERNE.

On peut supposer que Pierre est en fait un des fils de Méry issu de son premier mariage soit Jean, né en 1822. Cela va rester une hypothèse car je n'ai pas assez d'éléments. Quant à Marie, il s'agit en réalité de Catherine, la fille de Méry et Françoise. Pourquoi avoir changé de prénom ? Cela

³⁴ AD Dénombrement de population, Marsaneix (Dordogne, France), 1841, FRAD024_6MI19 (p16/21)

restera sans réponse. Enfin, pour les deux enfants trouvés, il semblerait que ces présences soient assez régulières. En effet, dans beaucoup d'autres familles, il y a des enfants trouvés à cette époque.

Pour le recensement de 1846, je ne suis parvenue à localiser le couple Méry GINTRAC et Françoise DUCROC. J'ai recherché sur la commune de Saint-Pierre-de-Chignac car en 1848, Catherine y est née. Le couple n'est pas recensé.

En 1856, le couple réside au lieu-dit Faurecuiller sur la commune de La Douze³⁵. Il y a 1 048 habitants à cette époque. Méry a alors 60 ans et Françoise 50 ans.

1/4		>	1			Ľ				3.5	town
7	126_ 1306	9	Gintras	May	1.0-		1	1		60	
will.		10	Ducras	Francisco	(9				,	10	
200) "	Gintra	Jan 1	Les frante	1				17	1
hinin		12	Sintra	Hom	fine pins.	,				1	
1	1	13	Gintrac	Catherine	In whan			,		8	
		14	Agnes	Silin	fline Souls			1		13	s. thepin

Quant aux enfants:

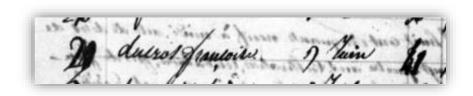
- Jean est âgé de 17 ans
- Jean est âgé de 15 ans
- Catherine est âgée de 8 ans

Pierre n'est plus mentionné car il est décédé le 1^{er} mars 1850 à Saint Geyrac³⁶. Il était âgé de 80 ans.

On peut constater la présence d'une enfant âgée de 13 ans, nommée Agnès SILAIN. C'est une fille de l'hospice.

Comme on a pu le constater à l'aide des différents recensements, Méry GINTRA et Françoise DUCROS se sont déplacés de villages en villages.

C'est **le 9 juin 1859**³⁷ à une heure du matin à son domicile, à la Durantie dans la commune de Lacropte que Françoise DUCROS, épouse de Eyméris GINTRAC décède. Elle est alors âgée de 53 ans. La déclaration du décès est faite par François CHANTAL, âgé de 60 ans, par Pierre CHANTAL, âgé de 32 ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au même lieu-dit que la défunte.



³⁵ AD La Douze (Dordogne, France), 1856, FRA024_6Ml65, p11/21

³⁶ AD Saint Geyrac (Dordogne, France) Décès, 5 E 423 8

³⁷ AD Lacropte (Dordogne, France) Décès, 5 E 218 11, p6/15

Pour connaître les héritiers de Françoise, j'ai recherché la déclaration de succession. Après de multiples recherches au niveau des bureaux d'enregistrement et des minutes des notaires situés aux alentours du lieu du décès et de résidence de la famille et en prenant une période assez large (jusqu'en 1860), je n'y suis pas parvenue. J'ai trouvé le décès mentionné dans la table des successions et absences (555 Q 6; Bureau de Vergt, 1856-1865) mais avec aucune précision.

Dans le recensement de 1861 de la commune Lacropte au village des Puissants, il est indiqué que Méry est veuf et domestique chez Pierre MAUMONT (Propriétaire cultivateur, âgé de 53 ans).

Ainsi, au décès de son épouse Méry est désormais seul...mais pas pour très longtemps.

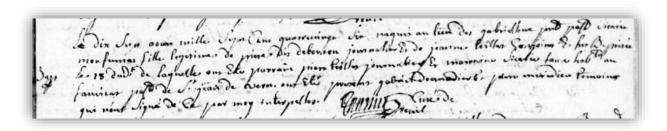
B – Les autres mariages de Méry GINTRAT

Comme je l'ai évoqué précédemment, c'est en lisant la publication du mariage de Méry avec Françoise DELCROS que j'ai découvert que Méry était déjà veuf. Ainsi, j'ai parcouru les tables décennales pour retrouver ce fameux mariage. J'ai cherché dans un temps premier temps sur la commune du Salon mais sans succès. J'ai élargie mes recherches dans les communes aux alentours et c'est sur une commune voisine, Breuilh, que j'ai trouvé enfin le mariage.

Breuilh : de l'occitan « petit bois ou bois seigneurial ; puis espace fermé boisé ou cultivé »

1 - Sicarie MONFUMA et Méry GINTRAT : le 1^{er} mariage

Sicarie est née le 17 août 1786³⁸ au village Gabrielloux dans la commune de Breuilh. Elle est la fille légitime de Pierre MONFUMAS, journalier et de Jeanne TEILLET. Elle est baptisée le 18 août dans la paroisse de Saint Jean de Vern. Son parrain est Pierre TEILLET et sa marraine, Sicarie FAURE.



Le dix sep aou mille sep cen quatreving six naquis au lieu des gabrielloux pre(sente) par(roisse) sicarie monfuma fille de pierre dis debou (?) journalier et de jeanne teilles (...)

Sicarie a 5 frères et 3 sœurs³⁹, tous nés au village de Gabrielloux dans la commune de Breuilh :

- Antoine MONFUMAS né le 7 novembre 1782
 - o Parrain: Antoine MONFUMAT
 - o Marraine: Marguerite ROUGERE
- Jean MONFUMAT né le 1^{er} mars 1784

³⁸ AD Breuilh (Dordogne, France), BMS, 1737-1791, 5 E 64 4

³⁹ Relevés du Cercle d'Histoire et de Généalogie du Périgord, Canton de Vergt, Salon, NMD, de 1623 à 1902

Parrain : Jean MONFUMATMarraine : Sicarie TEILLET

- Sicarie

- Jacque MONFUMA né le 25 février 1789

o Parrain : Jacque FAURE

o Marraine : Marguerite SERRE

- Cecille FUMAT née le 4 octobre 1790

o Parrain: Piere DONNADIER

o Marraine: Cecile FAURE

- Gabriel MONFUMA né le 28 avril 1793 (mariage le 28/06/1821 avec Louise LAFAYE ; âgée de 28 ans pour lui et 19 ans pour elle)
- Pol MONFUMA né le 10 juillet 1798 (mariage le 16/02/1833 avec Marie MEREDIEU ; naissance de jumelles le 20/04/1838 Jeanne et Lucie)
- Sicarie MONFUMAT

Son père, Pierre MONFUMAT décèdera à l'âge de 75 ans le 17 décembre 1815 à Breuilh.

Le mariage

Pour le mariage de Sicarie MONFUMAT et Merie GINTRAC, il y a eu deux publications⁴⁰:

- le 15 octobre 1815 à Breuilh
- le 22 octobre 1815 à Breuilh

Merie GINTRAC, âgé de 20 ans, cultivateur, domicilié au lieu-dit du Bost, commune d'Eglise Neuve, fils mineur de Pierre et de Marie DANIEL, conjoint demeurant au même lieu, s'est engagé à épouser Sicarie MONFUMAT, âgée de 28 ans. Elle est cultivatrice, domiciliée au lieu-dit Les Ratias à Breuilh. Elle est la fille majeure de Pierre MONFUMAT et Jeanne TEILLET. Ses parents sont également cultivateurs.

L'union de Mérie GINTRAC et Sicarie MONFUMAT se déroule le **26 octobre 1815** dans la commune de Breuilh.

Les témoins sont :

- Eugène SOIZAC, âgé de 34 ans, cultivateur demeurant dans la commune de Sainte-Marie, allié de l'époux du degré du cousin issu de germain,
- Gabriel MONFUMAT âgé de 24 ans, cultivateur, frère de l'épouse et demeurant au lieu-dit de les Ratias,
- Antoine MEREDIEU, âgé de 46 ans, cultivateuret Louy PIZOU âgé de 29 ans, cultivateur, demeurant tous les deux au lieu-dit de Lauzélie présente commune.



Cymery John Sharit

Charinette, Jennes

Gistine, Merie,

Monfunare, Simile, 46860

⁴⁰ AD Breuilh (Dordogne, France) naissances, Mariages, Décès, 1815, 5 E 64 6

Les naissances

Un an après, le couple Mérie GINTRAC et Sicarie MONFUMAT donne naissance à 3 enfants :

- **Jane GINTRAC** née le 4 septembre 1816 à Château-Missier, commune du Salon⁴¹. Elle est la fille légitime de Pierre GINTRAC et Marie DAGNIEL. Les témoins sont :
 - Michel LIMONGI et
 - Marc MASSOUBRE, tous deux majeurs, cultivateurs et habitant les Vergnauds.

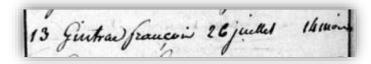
Remarque : Lors de son mariage, le 14 mars 1844 avec François VERGNAUD, l'officier d'état civil fait constaté qu'il y a eu une erreur lors de la déclaration de sa naissance. En effet, il est indiqué que sa mère se nomme Marie DANIEL alors que c'est en réalité sa grand-mère paternelle. Quatre témoins ont attesté et prêté serment. Elle est bien la fille de Sicarie MONFUMAT.

Son mariage:

Elle se marie à l'âge de 27 ans, le 14 mars 1844⁴² à 9 heures du matin à La Douze. Son époux se prénomme François VERGNAUD. Il est âgé de 24 ans, fils de feu Michel VERGNAUD et de Marie LAVAL présente à la cérémonie. Il est veuf de Jeanine GONTIER (décédée le 30 décembre 1842 à Sainte Marie de Chignac). Il habite au lieu-dit du Chauffour, commune de La Douze où il exerce la profession de cultivateur.



- **Françoise GINTRAC** née le 14 mai 1820⁴³ à 3 heures du soir au bourge de Château-Missier, commune du Salon, canton de Vergt. Elle est la fille légitime de Merie GINTRAC et Sicarie MONFUMA. Sa naissance a été déclarée en présence de Pierre FAVREILLE et Pierre MELUN, tous deux majeurs et demeurant au village de la Grasserie, commune du Salon. Elle décède à 14 mois soit le 26 juillet 1821.





- **Eymeris MONFUMAT** né le 15 novembre 1822⁴⁴ à 11 heures du soir à Château-Missier, commune du Salon. Il est le fils de Eymeris GINTRAS, âgé de 26 ans, cultivateur, domicilié à Château-Missier et de Sicariou MONFUMAT, son épouse. Ils l'ont nommé

⁴¹ AD Salon (Dordogne, France) BMS 5 E 512 6

⁴² AD La Douze (Dordogne, France) Naissances, Mariages, Décès, 5 E 154 9

⁴³ AD Salon (Dordogne, France) Naissances, Mariages, Décès, 5 E 512 6

⁴⁴ AD Salon (Dordogne, France) Naissances, Mariages, Décès, 5 E 512 6

Eymeris MONFUMAT. Cette déclaration s'est déroulée en présence de Sicaire PRIVAT, âgé de 40 ans, cultivateur et de Pierre GUERIN, âgé de 27 ans, habitant tous les deux le village des Feydies dans la commune du Salon.



Eyméris a eu trois épouses :

- Antoinette RIEUX (07/03/1813 11/09/1858)
- Peyrouny COUDERC (21/04/1834 ?)
- Catherine MAZANET (10/09/1835 ?)

Comme, je suis parvenue à les retrouver ainsi que les différents enfants, j'ai souhaité vous les présenter.

1ère épouse : Antoinette RIEUS⁴⁵.

La déclaration de cet enfant à l'Etat civil des communes de Périgueux et Saint Martin est faite le 15 novembre 1813 par le frère Gabriel Silain, trésorier de l'hospice de la ville de Périgueux. Antoinette Antoinette RIEUS a été trouvé dans la boîte de l'hospice ce jour à 2 heures du matin. Le Frère Gabriel a déclaré lui avoir donné le présent nom.

Le Mariage: Jean GINTRAC et Antoinette RIEUX

Le 22 février 1846 à 10 heures du matin, a été publié le mariage entre Jean GINTRAC, cultivateur, fils majeur (23 ans) de Eymery et de feu Sicarie MONFUMAT né au Salon, domiciliés ensemble en qualité de métayers au lieu-dit Puygolfier dans la commune de Saint Crépin d'Auberoche et Antoinette RIEUX, cultivatrice. Elle est âgée de 32 ans, majeure, naturelle et domiciliée en qualité de servante à gage au lieu-dit La Fargenerie dans la commune de Saint-Pierre-de-Chignac. La copie de l'acte a été affichée à la porte de maison commune. La seconde publication des bans a eu lieu le 1er mars.

⁴⁵ AD Périgueux (Dordogne, France) Naissances, 5 E 317/41





Saint-Pierre-de-Chignac

Le mariage entre Jean GINTRAC et Antoinette RIEUX a eu lieu le 7 mars 1846^{46} à 10 heures du matin à la mairie à Saint-Pierre-de-Chignac.

Ce couple va résider au lieu-dit Le Cluzeau de Boutet sur la commune de Saint-Pierre-de-Chignac.

		i	13	Contrac	yeon.	cultivature of		1			32 0
Soutes			14	Micuy	antonia	to for from				1	38-
the B			18	Gentene	Pierre	lem fel	1				10 0
uran	8	8	1	Gutar	Pinel	if	1				6.
00			2	Gentra	Mongo	and inf			1		3 1
12			3	Simercus	Mongre	expend thepie	4	*	1	~ -	3 merc

En 1856, lors du recensement⁴⁷ le couple a 3 enfants : Pierre, Perrot et Marguerite. Il y a également une enfant de l'hospice âgée de 3 mois.

⁴⁶ AD Saint-Pierre-de-Chignac (Dordogne, France) Mariages, 5 E 481 8, 1846

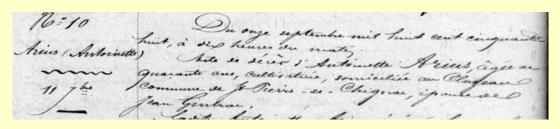
⁴⁷ AD Saint-Pierre-de-Chignac, Dénombrement de population, 1856, FRAD024_6MI74, p11/18

Marguerite GINTRAC est née le 5 janvier 1854⁴⁸ à 4 heures du matin au village de La Fargénerie, commune de Saint-Pierre-de-Chignac. Elle aura une fille, Marie GINTRAC (née le 28 octobre 1874⁴⁹ et de père inconnu à Fossemagne, canton de Thenon, arrondissement de Périgueux ; elle était âgée de 25 ans lors de la naissance et c'est son frère, Pierre qui a fait la déclaration à la mairie). Elle décèdera le 9 octobre 1934⁵⁰, à l'âge de 80 ans, à Castillon La Bataille (Gironde). A son décès, elle était veuve de Jean LABOUTADE.

Je n'ai pas pu retrouver les actes de naissances des deux autres enfants (Pierre et Perrot).

Antoinette Rieux décèdera le 11 septembre 1858⁵¹ à l'âge de 40 ans. Elle était cultivatrice et domiciliée au Cluzeau, commune de Saint-Pierre-de-Chignac.

Son décès a été compliqué à trouver car dans sa déclaration de décès, le nom mentionné est Arius Antoinette.



« Arieus (Antoinette) Du onze septembre mil huit cent cinquante huit, à six heures du matin

Acte de décès d'Antoinette Arius, âgée de quarante ans, cultivatrice, domiciliée au Cluzeau commune de St Pierre-de-Chignac, épouse de Jean Gintrac ».

2^{ème} épouse : Pétronille dit Peyrouny COUDERC.

Elle est née le 24 avril 1834⁵² à 9 heures du soir au lieu-dit de La Picaudie, commune de Saint-Crépin d'Auberoche. Elle est la fille de Raimond BOULANGER et Gabrielle BOULANGER (lors de la rédaction de l'acte, c'est le nom de la mère qui est mentionné BOULANGER).

Le mariage : Pétronille COUDERC et Jean GINTRAC

Le 15 septembre 1859⁵³ a eu lieu le mariage de Jean GINTRAC et Peyrouny COUDERC à 8 heures du matin à Saint-Pierre-de-Chignac. Jean GINTRAC est âgé de 38 ans. Il est cultivateur et domicilié au Cluzeau dans la présente commune. (Fils de Eymery GINTRAC domicilié à la Durantie, commune de Lacropte et de feu Sicarie MONFUMAT; Eyméry est présent à la cérémonie). Peyrouny COUDERC est âgée de 25 ans.

⁴⁸ AD Saint-Pierre-de-Chignac (Dordogne, France), Naissances, 5 E 481 9

⁴⁹ AD Fossemagne (Dordogne, France), Naissances, 5 E 186 13

⁵⁰ AD Castillon-la-Bataille – Registres d'état civil – Décès, 1934

⁵¹ AD Saint-Pierre-de-Chignac (Dordogne, France), décès, 5 E 481 10

⁵² AD Saint Crépin d'Auberoche (Dordogne, France) Naissances, 5 E 385 5

⁵³ AD Saint-Pierre-de-Chignac (Dordogne, France), Mariages, 5 E 481 10

Elle est la fille de Raymond COUDERC et de Gabrielle BOULANGER, tous les 3 sont cultivateurs et domiciliés à La Fargénerie à Saint-Pierre-de-Chignac.

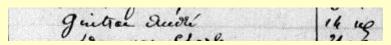
Ils auront 2 enfants:

- Mathurin GINTRAC né le 10 novembre 1865⁵⁴ à Saint Crépin d'Auberoche et décédé le 9 août 1889⁵⁵ à Fossemagne à l'âge de 23 ans ; époux de de Marie BOUTOU (mariage le 18/01/1889 à Fossemagne⁵⁶ ; Marie BOUTOU (04/08/1867-12/02/1945 à Thenon)).



Voici la 1ère signature du nom GINTRAC, trouvée dans l'acte de mariage. Auparavant, aucun de mes ancêtres ne savait écrire. Mathurin est le 1er à savoir signer.

- André GINTRAC né le 14 décembre 1872 à Fossemagne⁵⁷ et décédé le 19 avril 1882⁵⁸ à l'âge de 11 ans. Il résidait au village du Colombier dans la commune de Fossemagne.



Marie COUDERC, épouse de Jean GINTRAC est décédée à l'âge de 47 ans, le 8 juillet 1881⁵⁹ au lieu-dit Colombier à Fossemagne.

$3^{\rm ème}$ épouse : Catherine PLAZANET

Catherine PLAZANET est née le 9 septembre 1835⁶⁰ au bourg de la commune de Thenon. Elle est la fille de Jean PLAZANET, âgé de de 27 ans et de Marie CLEYRAT. Ils sont cultivateurs. La déclaration est faite par le grand-père maternel, Jean CLEYRAT, âgé de 56 ans.

Le mariage : Catherine PLAZANET et Eyméric GINTRAT

Le 7 janvier 1883⁶¹ à 4 heures du soir, Eymerie GINTRAT, âgé de 61 ans, né à salon, domicilié aux granges, commune de Fossemagne (fils majeur et légitime de feu Eymerie GINTRAT et de Sicarie MONFUMAT, veuf de Marie COUDERC) et Catherine PLAZANET (fille majeure et légitime de de feu Jean PLAZANET et Pétronille CLEYRAT), âgée de 47 ans, cultivatrice et veuve de Pierre BOUTOU, domiciliée aux Bouygues près de la gare, commune de Thenon. Ils ont procédé en leurs noms personnels à défaut de pères et de mères d'aïeuls. Ils ont déclaré qu'ils n'avaient pas fait de contrat de mariage.

⁵⁴ AD Saint Crépin d'Auberoche (Dordogne, France) Naissances, 5 E 385 8

⁵⁵ AD Fossemagne (Dordogne, France), Décès, 5 E 186 14

⁵⁶ AD Fossemagne (Dordogne, France), Mariage, 5 E 186 14

⁵⁷ AD Fossemagne (Dordogne, France), Naissances, 5 E 186 12

⁵⁸ AD Fossemagne (Dordogne, France), Décès, 5 E 186 13

⁵⁹ AD Fossemagne (Dordogne, France), Décès, 5 E 186 13

⁶⁰ AD Thenon (Dordogne, France) Naissances, 5 E 544 12

⁶¹ AD Thenon (Dordogne, France) Mariages, 5 E 544 26

Remarque : Marie BOUTOU mariée avec Mathurin GINTRAC le 18 janvier 1889 à Fossemagne est l'une des filles de Catherine PLAZANET (Marie est issue du 1^{er} mariage : Catherine PLAZANET et

Catherine PLAZANET décède le 31 octobre 1891⁶² à l'âge de 57 ans aux lieu-dit Les Granges, commune de Fossemagne. Elle exerçait le métier de cultivatrice. Quant à Eymerie, il décèdera quelques années plus tard, le 15 août 1898⁶³ à Fossemagne à l'âge de 80 ans.



Dans son acte de décès, il est mentionné le nom d'une autre épouse, Anne GRANIER ou GRINIER (le mariage aurait eu lieu à Rouffignac ; cette union sera vérifiée ultérieurement). Ainsi, si c'est le cas, Eyméri a eu 4 épouses !!!

J'ai eu beaucoup de difficultés pour retrouver les enfants du couple Eymeri GINTRAC et Sicarie MONFUMAT et tout particulièrement Eyméris. En effet, sa déclaration de naissance est enregistrée par Raymond LABROUSSE, adjoint et Officier d'Etat civil de la commune du Salon, avec le nom de la mère (MONFUMAT).

Sicarie MONFUMAT, épouse de Eymeri GINTRAC décède le 2 janvier 1828⁶⁴ à 9 heures du matin, à l'âge de 40 ans, au lieu-dit Les Gabrielloux, commune de Breuilh. Elle est sans profession.

Dans la table alphabétique des successions et absences⁶⁵, ses enfants et son époux sont les héritiers. La déclaration est mentionnée négative. Dans la déclaration de succession⁶⁶ datée du 24 mars 1831, Eymery GINTRAC demeurant à Château-Missier commune du Salon a déclaré que par le décès de sa mère survenu le 2 janvier 1828, il ne lui avait été cédé aucune propriété foncière ni nobiliaire.

2 – Jeanne PERO et Méry GINTRAC : le 3ème mariage

Jeane est née le 20 février 1800 (1^{er} ventose de l'An VIII)⁶⁷ au lieu-dit Lafosse, commune de Saint-Geyrac. Elle est la fille légitime de Jean PERO et Marguerite LARUE. Son prénom de naissance est Marguerite.

Le mariage : Jeanne PERROT veuve et Emery GINTRAT veuf

Le 27 octobre 1862 à 6 heures du soir, Eymery GINTRAT, âgé de 66 ans, natif de Salon, canton de Vergt, veuf de Françoise DUCROS, cultivateur, fils majeur et légitime de feu Pierre et de feu Marie DAGNIEL, habitant le village de La Durantie, commune de Lacropte, a déclaré vouloir prendre pour épouse Jeanne PERROT. Elle est âgée de 62 ans, native de Saint-Geyrac, fille majeure et légitime de feu Jean PERROT (décédé le 2 novembre 1860) et de feu Marguerite

⁶² AD Fossemagne (Dordogne, France) décès, 5 E 186 14

⁶³ AD Fossemagne (Dordogne, France) décès, 5 E 186 15

⁶⁴ AD Salon (Dordogne, France) Naissances, Mariages, Décès, 5 E 512 7

⁶⁵ Table alphabétique des successions et absences, Départements de la Dordogne, Bureau de Vergt, 555 Q Art 2

⁶⁶ Déclaration de mutation par décès, Bureau de Vergt 370 Q 12

⁶⁷ AD Saint-Geyrac (Dordogne, France), Naissances, 5 E 423 4

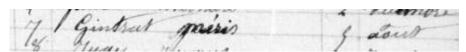
LARUE (décédée le 2 février 1849), habitant le village de Clavieras, commune de Sainte-Marie-de-Chignac. Elle est veuve de Jean CHOURY, décédé le 13 septembre 1857. La publication des bans a eu lieu les 7 et 14 septembre 1862 dans la présente commune et les 12 et 19 octobre. Aucune opposition n'a été faite. Les futurs époux ont déclaré qu'ils n'avaient pas fait de contrat de mariage.

Les témoins sont :

- Martial DELAGE, âgé de 66 ans, homme de confiance à la Roulandie,
- Pierre CHAUMOND, âgé de 42 ans,
- Pierre MINET, âgé de 43 ans
- Sicarie MINET âgé de 41 ans tous les trois colons et domiciliés à la Roulandie, commune de Sainte-Marie-de-Chignac

Les 4 témoins ont déclaré ne pas savoir écrire et ont fait une croix en signe d'approbation.

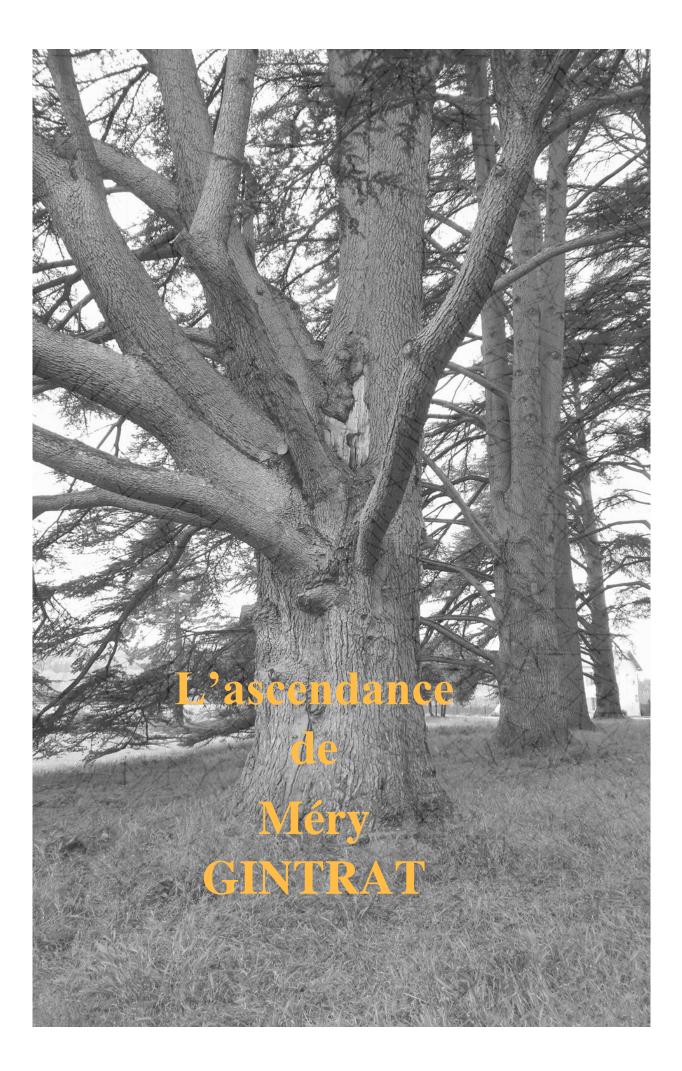
Méris GINTRAT⁶⁸, le personnage clé de cette généalogie va s'éteindre le 5 août 1874 à 3 heures du soir à la Durantie, commune de la Lacropte. Il était cultivateur et âgé de 86 ans. Dans son acte de décès, il est mentionné être l'époux de Jeanne TOURTIERE. Est-ce une nouvelle épouse ? je mènerai mon enquête dans les mois prochains.



Malgré plusieurs recherches dans les différents bureaux d'enregistrement (Vergt, Saint Pierre de Chignac), je ne suis parvenue à trouver la déclaration de succession.

Comme on peut le constater dans ce dernier acte, l'orthographe du nom est désormais celle que nous connaissons aujourd'hui : GINTRAT

⁶⁸ AD Lacropte (Dordogne, France) Décès, 1874



III - Les ascendants de Méry

Pour remonter le plus loin possible dans les origines du nom GINTRAT et surtout avec le temps imparti, j'ai eu recours au site « family search » et aux relevés du cercle d'histoire et de généalogie du Périgord⁶⁹. Dès que je parvenais à obtenir une information, je consultais en parallèle le site des archives départementales pour retrouver l'acte en question. Ma faible expérience m'a parfois pénalisé pour être performante dans mes recherches. La lecture des actes de période reste approximative en raison de l'état et des écritures parfois très aléatoires de certains curés. J'ai tenté de consulter aux archives différentes séries et des registres de notaires existants dans les communes de résidence de mes ancêtres et je n'ai pas trouvé d'acte. Cette partie sera par conséquent essentiellement basée sur les registres paroissiaux. Ainsi, je vais vous présenter chronologiquement les ancêtres de Méry GINTRAT de 1699 jusqu'à sa naissance (en 1796 à Salon). Pour ces ancêtres, les actes de baptême, de mariage et de sépulture seront insérés dans leurs versions authentiques avec les transcriptions qui ont été possibles.



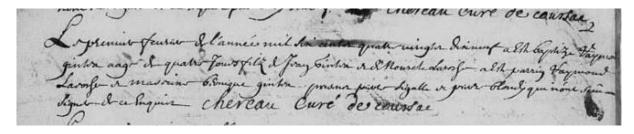
Eglise de Chalagnac

Le plus ancien ancêtre trouvé à ce jour est Raymond GINTRA.

⁶⁹ Canton de Saint-Astier, Commune de Coursac, de 1669-1907, NMD, US/21 138

1 - Raymond (Mondou) GINTRAT et Guilhome LACOUR

Raymond GINTRA est baptisé le 1^{er} février 1699⁷⁰ par le curé de Coursac, CHEVEAU. Il est âgé de 4 jours. Il est le fils de Jean GINTRA et de Nourete LAROCHE. Son parrain est Raymond LAROCHE et sa marraine Bernique GINTRA. Ce baptême se déroule en présence de témoins : Pierre SIGALLE et Pierre BLONDY.



« Le premier fevrier et l'an mil six cent quatre vingt dixneuf a este baptizé Raymond Gintra agé de quatre jours filz de Jean Gintra et de Nouret Laroche a été parrain Raymond Laroche et marraine Bernique Gintra. Presen Pierre Sigalle et Pierre Blondy qui n'ont signé de ce requis Cheveau Curé de Coursac. »

Raymond dit Mondou va se marier le **5 octobre 1718** à Coursac. Il épouse après les fiançailles et la publication des trois bans, **Guilhome LACOUR**.

Les témoins sont :

- Antoine PICHANDIE
- Pierre BEREYTAS (? pas sûre de l'orthographe)
- Jean PICHANDIE
- Jean BARDOU

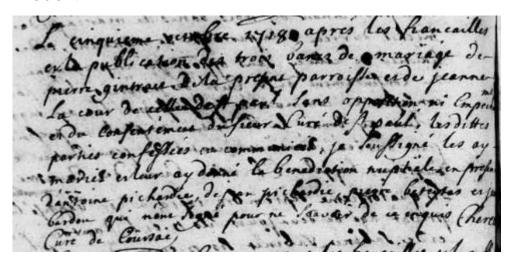
C'est le curé de Coursac, CHEVEAU qui les a unis.



« Le cinquième octobre 1718 après les fiancailles et la publication des trois bans de mariage de Mondou GINTRAC de la présente paroisse et de Guilhonne La Cour de la présente paroisse sans opposition ni empechement et du consentement les dittes parties consenties et communié je soussigné les ay maries et leur ay donné la benediction nuptiale en presence d'Antoine Pichandie, Pierre Beteytas, de Jean Bardou et Jean Pichandie qui non signé pour ne savoir de ce requis Cheveau, Curé de Coursac. »

⁷⁰ AD Coursac (Dordogne, France), BMS, 1674-1706, 5 E 138 2

Son frère, Pierre GINTRA se marie le même jour avec la sœur de Guilhonne LACOUR, Jeanne LACOUR.



« Le cinquième octobre 1718 après les fiancailles et la publication des trois bans de mariage de Pierre GINTRAC de la présente paroisse et de Jeanne La Cour de (?) present sans opposition ni empechement et du consentement du sieur Curé (?) les dittes parties consenties (?) je soussigné les ay maries et leur ay donné la benediction nuptiale en presence d'Antoine Pichandie, de Jean Pichandie, Pierre Beteytas et Jean Bardou qui non signé pour ne savoir de ce requis Cheveau, Curé de Coursac. »

Le couple Mondou GINTRA et Guilhome LACOUR ont plusieurs enfants (voici ceux que j'ai trouvé, il en manque peut-être) :

- Pierre GINTRACT est baptisé le 19 novembre 1719.
 Son parrain est Jean PIPELLE et sa marraine est Marie CHINOULH.
- o **Petronille GINTRA**. Agée de 3 jours, elle est baptisée le **7 avril 1726**. Elle habite le village de Blanquet à Coursac. Son parrain est Jean GRABRAT (?) et sa marraine Petronille SERRE. L'acte est signé par le curé de Coursac, CHEVEAU. Elle décède à l'âge de 10 ans, le 10 mai 1735. (On constate ici une incohérence au niveau de l'âge, ce qui est fréquent à cette période). Elle est enterrée dans le cimetière de Coursac après avoir reçu les sacrements. C'est le curé de Razac, BEAUBOY qui fait la cérémonie car le curé de Coursac est absent pour cause de maladie.
- Petronille GINTRA. (On constate ici la multiplication du même prénom au sein d'une même famille). A son baptême, le 2 octobre 1729 à Coursac, elle est âgée de 5 jours. C'est la fille légitime de Mondou GINTRA, laboureur et de Guilhome LACOUR. Son parrain est Jacques FILIOL et Peyronne (?). L'acte est signé par le curé LADURET. Elle se marie le 4 août 1750 avec Pierre CHADOURNET, fils de feu de Pierre CHADOURNET et de Antoinette BUFFIERE, habitant Puychilou à Chalaignac. L'acte est signé par le curé de Chalaignac, DUPONT. Ils auront plusieurs enfants :
 - **Antoinette** baptisée le 2 mai 1751 (née le même jour)

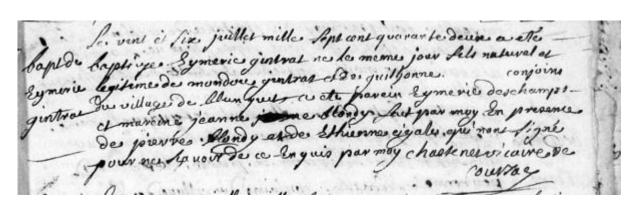
 Parrain : Mande GINTRAT Marraine : Antoinette BOISIERE
 - **Michel** baptisé le 8 avril 1755 (né le jour même) ; Parrain : Michel CHADOURNET — Marraine : Margueritte CHINOUIL
 - **Pierre** baptisé le 21 janvier 1759 (âgé d'un jour) Parrain : Jean GINTRAT – Marraine : Marie SAUIGNAC
 - **Eymery** baptisé le 19 novembre 1763 (âgé de 4 jours)

 Parrain : Eymery GINTRAT Marraine : Antoinette DUMONTEIL

La bénédiction de la cloche : le 5 avril 1755, la cloche de cette église a été bénie par le curé de Chalaignac en l'honneur de Saint Saturnin, nommée pas messire François Louis de Perry chevalier, seigneur de Nieul et Rossignol et Dame Suzanne Green Saint Marsaut, marquise de Monmoreau.

C'est en feuillant le registre paroissial et en recherchant le baptême de Michel, que j'ai trouvé cette information concernant la bénédiction de la cloche de l'église de Chalaignac. J'ai ainsi trouvé intéressant de la relever et de la faire partager.

- O Jean GINTRAT est bâptisé le 19 mars 1733. Il est âgé de 3 jours, fils naturel et légitime de Mondou GINTRAT et Guilloune LACOURT. Ils habitent le village de Blanquet, présente paroisse. Le parrain est Jean FILIOL et la marraine est Gevaude PETEYTAS. L'acte est signé par le curé de Coursac, DURAND. Il se marie le 14 février 1752 avec Magdeleine DULANNES. Il est journalier (fils de Mandé GINTRAT et de feu Guilhaumette LACOUR) et habite le village de Labrousse dans la paroisse de Chalaignac. Magdelaine est fille de feu Bertrand DULANNES. C'est le curé DUPONT de Chalaignac qui leur donne la bénédiction.
- Françoise GINTRAT. C'est le curé de Coursac, Durand, qui la baptise le 5 août
 1736. Elle est âgée d'un jour. Ses parents habitent le village de Blanquet (Coursac).
 Le parrain est Gabriel (?) et la marraine est Françoise BETEYTAS.
- Eymeric est baptisé le 26 juillet 1742 (né le même jour). Fils naturel et légitime de Mondou GINTRAT et Guilhonne. Ils habitent le village de Blanquet. Le parrain est Eymeric DESCHAMPS et la marraine est Jeanne BLONDY. L'acte est signé par CHASTENET, vicaire de Coursac.



« Baptême de Eymerie gintrac Le vint et six juillet mille sept cent quarante deux a été baptisé Eymeric gintrat né le meme jour fils naturel et legitime de mondou gintrat et de guilhonne du village de blanquet a été parain Eymeric Deschamps et maraine jeanne blondy fait par moy En presence des pierres blondy et de etienne eigales qui nont signé pour ne savoir de ce enquis par moy chastenet vicaire de coursac »

(Méry, notre personnage clé de cette généalogie est un descendant de cet Eymeris).

• Petronille GINTRAT. Le 6 juin 1745, elle est baptisée par le curé de Chalaignat, DUPONT. Elle est née le jour même, fille naturelle et légitime de Mandé GINTRAT et de Guilhaumette LACOUR conjoint. Le parrain est Jean GINTRAT et la marraine est Petronille GINTRAT. Ils habitent tous le village de Biterna dans la présente paroisse (Chalaignac). (On constate ici dans un même acte que le nom de la paroisse est orthographié de deux manières différentes : Chalaignat / Chalaignac

CHALAIGNAT / CHALAGNAC⁷¹

Le nom du village provient d'un nom de personnage gallo-roman Calanus ou Calanius auquel le suffixe - acum a été apposé, indiquant le « domaine de Calanus ou de Calanius ».

La première mention écrite connue du nom du village apparaît au XIIIème siècle sous la forme latine Chalapnacum qui devient Chalanhacum au XVème siècle.

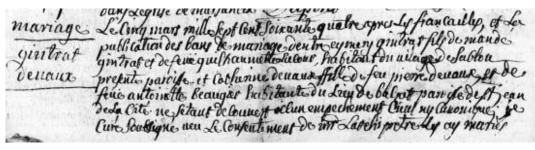
Sur la carte de Cassini représentant la France entre 1756 et 1789, le village est identifié sous le nom de Chalaignac.

Le **30 avril 1751** est décédée **Guilhaumette LACOUR** au village de Chanlebou, paroisse de Chalaignac. Elle était âgée de 50 ans. Elle a reçu des sacrements et son corps a été inhumé dans le cimetière. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Pierre CHAUMON et de Pierre DENOIX.

Pour mener à bien cette généalogie, il convient de s'intéresser à Eymeric, un des ancêtres du lignage de notre personnage principal.

2 - Eymery GINTRAT et Catherine DENAUX

Le **5 mars 1764**⁷² après les fiançailles et la publication des bans du mariage, Eymery GINTRAT, fils de Mandé GINTRAT et de feu Guilhaumette LACOUR, habitant du village de Sablon, a épousé **Catherine DENAUX**, fille de feu Pierre DENAUX et de feu Antoinette BEAUGIER, habitant eux aussi le village de Sablon, paroisse de Saint Jean de la Cité. Comme il n'y a pas eu d'empêchement ni civil ni canonique, le curé de Chalaignac, DUPONT, leur a donné la bénédiction nuptiale.





« Le cinq mars mille sept cent soixante quatre après les fiancailles, et les publications des bans de mariage dentre eymery gintrat fils de mande gintrat et de feue guilhomme Lacour, habitant du village de sablon presente paroisse et catherine Denaux fille de feu pierre Denaux et de feue Antoinette Beaugier habitantes du lieu de bal(?) paroisse de St Jean de la Cité ne setant declarrer aucun empechement civil ni canonique, Curé soussigné (?) le consentement de (?) et leur ay donné la benediction en présence de Antoine DENAUX, Mande Gintrat, Francoy BOUGOIN qui nont signé pour ne savoir de le requis. Dupont Curé de Chalaignac »

⁷¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Chalagnac

⁷² AD Chalagnac (Dordogne, France), BMS, Collection communale, p209/560

Ils ont plusieurs enfants:

 Jeanne est baptisée le 29 février 1768 (âgée d'un jour). Ils habitent le village de la Trucherie à Eglise Neuve.

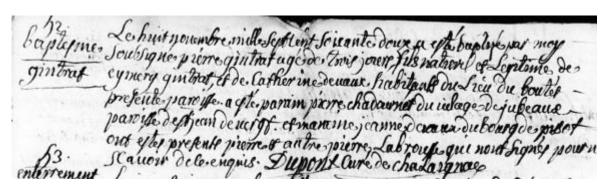
Parrain : Antoine DUBUS ; Marraine : Jeanne DUBUS habitants du bourg de Pissot

L'acte est signé par le curé d'Eglise Neuve, MAZEAU.

Elle décèdera le 27 février 1793 à l'âge de 22 ans dans la commune du Salon. Elle exerçait la profession de journalière avec ses parents au lieu-dit La Grasserie. (Dans l'acte de décès, il est indiqué qu'elle meurt à l'âge de 22 ans et en prenant les différentes données, il y a une erreur. Elle serait morte à l'âge de 25 ans).

■ **Pierre** est baptisé le **8 novembre 1772**⁷³ (âgé de 3 jours). Ils habitent le lieu du Boutet de la paroisse de Chalaignac.

Parrain : Pierre CHADOURNET du village de Jabeaux, paroisse de Saint Jean de Vergt ; Marraine : Jeanne DENAUX du bourg de Pissot. L'acte est signé par le curé de Chalaignac, DUPONT.



« Bapteme gintrat Le huit novembre mille sept cent soixante deux e été baptisé par moy soubsigne pierre gintrat agé de trois jours, fils naturel et legitime de eymery gintrat, et Catherine denaux habitants du lieudu boutet presente paroisse. A été parain pierre chadournet du vilage du jubeaux paroisse de st jean de vergt et marraine jeanne denaux du bourg de pissot ont été presente pierre et autre pierre Labrousse qui nout signés pour ne savoir de le enquis. Dupont Curé de chalaignac »

Petronille est baptisée le 8 février 1786 (née le même jour) au village de Barrofi, paroisse de Creysensac et Pissot. Elle est la fille légitime de Eymerie GINTRAC et Catherine DEVAUX. Ses parents sont journaliers. Parrain: Pierre GINTRAC de la même maison; Marraine: Petronille GINTRAC, habitante du château de Vern, paroisse de Sainte Marie de Vern. L'acte est signé par le curé de Pissot, BRUGERE.

⁷³ AD Chalagnac (Dordogne, France), BMS, Collection communale, p309/560

3 - Pierre GINTRA et Marie DANIEL

Marie DANIEL est née le 24 février 1762 dans la paroisse de Sainte Marie à Vergt. Elle est la fille légitime de Jean DANIEL, laboureur et de Léhonarde PLANCHA. Ses parents se sont mariés le 3 février 1761.

Elle a eu 3 frères :

- Pierre DANIEL (1764, marié le 17/12/1801 avec Marguerite JEANMET (née en 1779) dans la paroisse de Sainte-Marie à Vergt)
- Jean DANIEL (né en 1773)
- Guillaume DANIEL (né en 1774-1822, marié le 12/02/1798 à Breuilh avec Marguerite BESSE (née en 1776)

Pierre va se marier le **22 janvier 1793**⁷⁴ avant midi, dans la commune du Salon. Il est le fils légitime de Merie GINTRA, laboureur et de Catherine DEVEAUX et demeurent au village de la Grasserie. Il est âgé de 20 ans et 3 mois et exerce comme ses parents la profession de laboureur. Son épouse, **Marie DANIEL** est âgée de 31 ans. Elle demeure également à La Grasserie. A cette cérémonie, 4 témoins sont présents :

- Antoine CHANCHEL ou CHAUCHEL (?), laboureur, âgé de 40 ans, résidant au dit village de La Grasserie
- (?) CHADOURNE, laboureur, âge de 36 ans, résidant au château de Vergt
- Pierre DANIEL, laboureur, âgé de 23 ans habitant au dit lieu La Grasserie
- (?) BORDAS, laboureur, âgé de 30 ans habitant au lieu-dit Defet

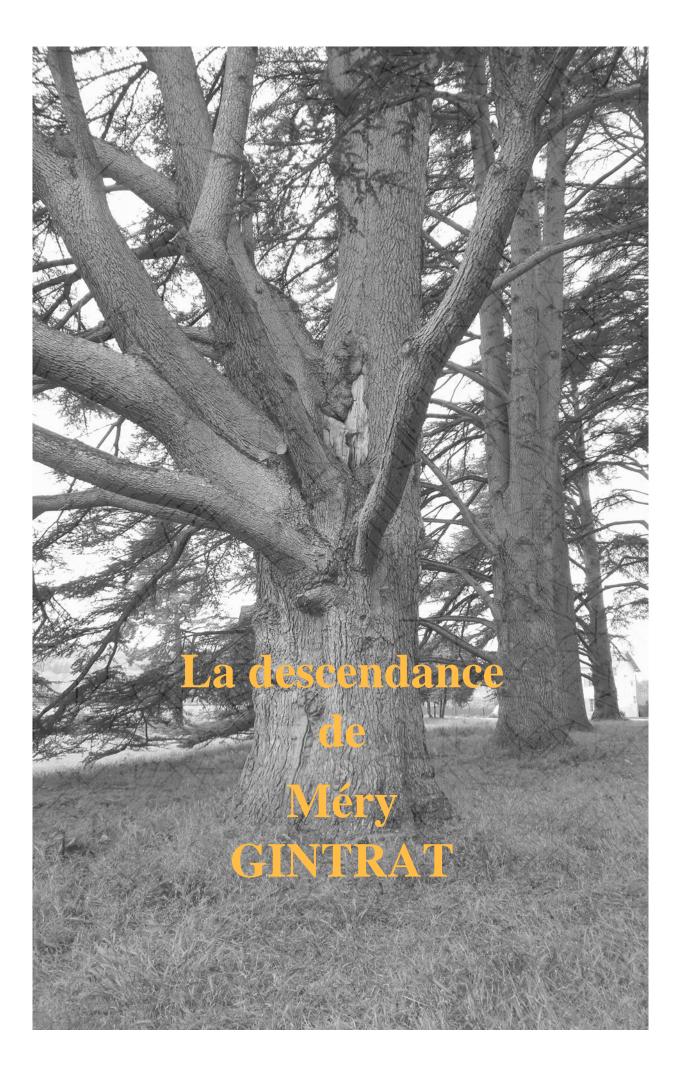
C'est de ce couple que va naitre **Méry GINTRAT**, l'ancêtre clé de cette généalogie, le 6 août 1796 dans la commune du Salon.

Marie DAGNIEL décèdera le 15 novembre 1830 à Salon Château-Missier. Elle était métayère et résidait au bourg.

Pierre décédera le 1er mars 1850 à Saint Geyrac. Il était âgé de 80 ans.

-

⁷⁴ AD Salon (Dordogne, France), Mariages, 5 E 512 4



IV - La descendance de Méry GINTRAT

Comme nous avons pu le découvrir dans la présentation du couple Méry GINTRAT et Françoise DELCROT, ce couple a eu quatre enfants : Catherine, Jean, Jean et Catherine. Ainsi, je vais vous les présenter et je m'attarderai sur la vie du second Jean (celui né en 1842). En effet, c'est de cet ancêtre dont je suis la descendante. En vous présentant la lignée de Jean, cela va nous conduire jusqu'en 1949, date du mariage de mon grand-père, Jean, puis aux 3 naissances qui vont suivre, là où j'ai décidé d'arrêter cette généalogie par faute de temps.

1 - Catherine GINTRAT et Georges TEILLET

La fille aînée de Méry GINTRAT et François DELCROS

Le **20 mars 1853**⁷⁵, Catherine donne naissance à une fille, **Marguerite**. Catherine est âgée de 20 ans. Elle est métayère et est domiciliée depuis 18 mois à Ronlet dans la commune de Lacropte et avant elle habitait la commune de Saint Pierre de Chignac. Le père de cet enfant est inconnu.

Georges TEILLET

Il est né le 26 décembre 1826 à Fontroubade dans la commune de Lacropte. Il est le fils de Sicaire TEILLET et de Marguerite VIGIER.

Catherine GINTRAC et Georges TEILLET : le mariage

Le **12 décembre 1854**⁷⁶ à huit heures du matin, Georges TEILLET âgé de 27 ans, cultivateur, né et résidant à Lacropte (son père est présent ; sa mère est décédée le 1^{er} octobre 1832 à La Chatronie à Lacropte) a décidé de prendre pour épouse Catherine GINTRAC. Elle est âgée de 21 ans, cultivatrice (née à Lacropte et domiciliée), fille majeure de Eyméri GINTRAC et de Françoise DUCROS (cultivateurs et domiciliés à Lacropte). Ils n'ont pas fait de contrat de mariage. A cette occasion, Georges TEILLET déclare reconnaitre l'enfant né le 20 mars 1853, Marguerite. Les témoins sont :

- Etienne Rey, âgé de 45 ans, cultivateur,
- Guillaume MABOISON, âgé de 48 ans, instituteur,
- Sicaire AUBLANT, âgé de 45 ans, forgeron tous les trois domiciliés au bourg de Lacropte,
- Sicaire TEILLET, le père du futur époux, âgé de 60 ans, domicilié à la croix dans la commune de Marsaneix.

Les enfants issus du couple après le mariage sont :

- **Sicaire** TEILLET est né le **26 septembre 1856**⁷⁷. Georges, âgé de 30 ans et Catherine résident au lieu-dit Les Croix dans la commune de Marsaneix.
- Louis TEILLET est né le 28 août 1862⁷⁸. Ce couple réside au lieu-dit Les Croix à Marsaneix. Georges est âgé de 34 ans et exerce la profession de vannier. Catherine est cultivatrice.

⁷⁵ AD Lacropte (Dordogne, France), Naissances, 5 E 218 10, 1853

⁷⁶ AD Lacropte (Dordogne, France), Mariages, 5 E 218 10

⁷⁷ AD Marsaneix (Dordogne, France) Naissances, 5 E 254 9

⁷⁸ AD Marsaneix (Dordogne, France) Naissances, 5 E 254 10

- **Marie** TEILLET est née le 12 juillet 1865. Ils résident à présent au lieu-dit Les Bonneix à Marsaneix. Elle se mariera le 5 octobre 1889⁷⁹ avec Eugène GATINEL (né le 20 juillet 1865 à Périgueux ; âgé de 24 ans ; agent de police ; fils de Léonard GATINEL et Elisabeth DEBET, décédée) à Périgueux.

Georges TEILLET décèdera le 3 octobre 1872⁸⁰ à l'âge de 52 ans, au lieu-dit Martel, commune de Marsaneix. Il était cultivateur et vannier.

Le 4 décembre 1877⁸¹, Catherine GINTRAT veuve et non remariée achète une petite pièce de bois (un taillis de chêne) situé au lieu-dit Bourdieras, commune d'Eglise Neuve de Vergt à Pierre CLAYRAUD (propriétaire, sans profession et demeurant au Merle sur la commune de Chalagnac). Cet acte est passé devant Maître PEROT, notaire à Marsaneix, canton de Saint-Pierre-de-Chignac. Le prix de ce bois est de 90 francs.

⁷⁹ AD Périgueux (Dordogne, France) Mariages, 5 E 317/250

⁸⁰ AD Marsaneix (Dordogne, France) Décès, 5 E 254 11, p4/6

⁸¹ Série 3 E art 17708 – Notaire PEROT - 1877

2 - Jean GINTRAT

Jean GINTRAT et Marguerite RAISIN ou RESINA ou REGINA: Sa 1ère épouse

Marguerite RAISIN est la fille de Jean RAISIN et de Marguerite MONFUMAT. Elle est née à Cendrieux.

Je n'ai pas trouvé son acte de naissance ni l'acte de mariage avec Jean GINTRAT.

Jean et Marguerite ont trois enfants :

- Victoire : née le 10 septembre 1860⁸² à Vergt. Le père, Jean est âgé de 23 ans. Il est journalier. Marguerite est sans profession et est âgée de 27 ans. Victoire se marie à l'âge de 16 ans, le 5 février 1877⁸³ avec Hypolite SORAS (ou JORAS) à Périgueux. Elle aura un enfant, Marcel (né le 15/09/1877 et décédé le 18/02/1879 à Périgueux)
- Juliette : née le 10 juin 1863 à Vergt
- Julien⁸⁴ : né le 15 septembre 1865 à Vergt

D'après le recensement de 1872⁸⁵, le couple réside à Vergt.

240 80	retine Sear	Eul!	1	36 Lacrepete
14 10 10	rigina Marque	5		38 S. Muchel
11 268 80	who Natorin	10		12 Nings
149 80	when Months	5		7 3

Avec ce recensement, quelques incohérences sont apparues. Il est indiqué que Marguerite est née à Saint Michel alors que dans son acte de décès, il est mentionné qu'elle est native de Cendrieux. Le nom de famille de Marguerite est désormais REGINA. Victoire est devenue Victorine. Le prénom d'une enfant Marthe apparait et celui de Juliette a disparu. Julien n'est pas mentionnée également. Des recherches permettront d'élucider toutes ces incohérences.

Marguerite, Germaine RAISIN décède le 11 janvier 1874⁸⁶ à l'âge de 45 ans, à la Fontaine des Malades à Périgueux.

⁸² AD Vergt (Dordogne, France), Naissances, 5 E 564 21

⁸³ AD Périgueux (Dordogne, France), Mariages, 5 E 317/214

⁸⁴ AD Vergt (Dordogne, France), Naissances, 5 E 564 22

⁸⁵ AD Vergt (Dordogne, France) Recensement, 1872 FRAD024 6Ml108

⁸⁶ AD Périgueux (Dordogne, France), Décès, 5 E 317/206

Jean GINTRAT et Elisabeth REYMOND : sa 2ème épouse

Le mariage a lieu le 16 avril 1874⁸⁷ à Périgueux.

Jean GINTRAT est veuf de Marguerite RAISIN. Il est âgé de 35 ans et exerce le métier de garçon de magasin. Il réside au n°26 de la rue Aubergerie à Périgueux.

Son épouse, Elisabeth REYMOND, est âgée de 35 ans (née le 29 novembre 1838⁸⁸ à Villetoureix dans le canton de Ribérac ; elle a été placée à l'hospice de Périgueux). Elle est fille de père et mère inconnu. Elle exerce la profession de journalière.

Cette union s'est déroulée en présence de :

- Jean COCHARD, âgé de 25 ans
- Louis LERICHON, âgé de 24 ans
- Antoine FRESSINET âgé de 21 ans
- Alfred LEGRAS, âgé de 24 ans

Tous les 4 sont soldats au cinquantième de ligne de garnison à Périgueux.

Ce couple aura le 8 février 1875 un enfant mort-né de sexe masculin. La naissance a eu lieu à Périgueux.

⁸⁷ AD Périgueux (Dordogne, France), Mariages, 5 E 317/205

⁸⁸ AD Villetoureix (Dordogne, France), Naissances, 5 E 577/9

3 – Catherine GINTRA

Catherine GINTRA et Etienne PRIVAT

Etienne PRIVAT : son 1er époux

Etienne est né le **13 août 1833**⁸⁹ au faubourg Saint Georges à Périgueux. Il est le fils de Etienne PRIVAT (34 ans ; cultivateur) et de Jeanne GARTOU (34 ans, sans profession).

Catherine GINTRA et Etienne PRIVAT se marient le 19 août 1878⁹⁰ à 4 heures du soir à Périgueux. Etienne (35 ans) réside au n°9 de la rue de l'harmonie à Périgueux. Son père est décédé le 13 septembre 1836 et sa mère le 15 septembre 1850 à Périgueux. Catherine est âgée de 19 ans et réside à Périgueux. Seul son père est présent car sa mère, Françoise DELCROS est décédée le 9 juin 1859 à Lacropte.

Les témoins de ce mariage sont :

- Louis DURAS, âgé de 27 ans, perruquier,
- Pierre MAZEAU, âgé de 40 ans, cordonnier,
- Pierre FRENCHENQUES, âgé de 36 ans, chiffonnier
- Jean GINTRA, âgé de 26 ans, cultivateur, frère de la marié, domicilié à La Durantie à Lacropte

Catherine et Etienne ont 4 enfants :

- Pierre né le 18 juillet 1869⁹¹ au n°9 de la rue de l'Harmonie. Etienne exerce la profession de terrassier (36 ans) et Catherine est journalière (26 ans). Il décèdera le 23 janvier 1870 (mention sur l'acte de naissance).
- **Gabriel** né le 6 février 1873 au n°14 de la rue Saint Laurent à Périgueux
- Marie née le 1^{er} août 1874 au n°41 de la rue Saint Laurent des Barris à Périgueux
- **Alexandre** né le 4 juin 1878 au n°45 de la rue de Saint Laurent des Barris à Périgueux.

Etienne PRIVAT décède le 15 juillet 1889 à l'âge de 56 ans à Périgueux et Catherine est alors veuve.

Catherine GINTRA et Joseph LAGORCE

Joseph LAGORCE: le 2ème époux

Joseph LAGORCE est né le 6 octobre 1844⁹² à Périgueux. Il est le fils majeur et légitime des époux Jean LAGORCE (décédé le 5 mars 1860 à Périgueux) et de Jeanne CHASSAIN (décédée le 4 août 1846 à Périgueux).

Le couple s'unit le 1^{er} octobre 1892⁹³ à 4 heures du soir à Périgueux.

Joseph est alors âgé de 48 ans. Il est veuf en 1^{ère} noce de Marie BLOIS (décédée le 29 mai 1887). Il exerce le métier d'ajusteur et réside rue de l'harmonie à Périgueux.

⁸⁹ AD Périgueux (Dordogne, France), Naissances, 5 E 317/81

⁹⁰ AD Périgueux, (Dordogne, France), Mariages, 5 E 317/187

⁹¹ AD Périgueux, (Dordogne, France), Naissances, 5 E 317/189

⁹² AD Périgueux, (Dordogne, France), Naissances, 5 E 317/114

⁹³ AD Périgueux (Dordogne, France), Mariages, 5 E 317/259

Catherine est âgée de 43 ans, sans profession et habite également la même rue. Elle est veuve en 1ère noce de Etienne PRIVAT. (Son père est décédé le 5 août 1874 à Lacropte).

Les témoins de ce mariage sont :

- Guillaume FEYFANT âgé de 25 ans, tourneur,
- Pierre LACOSTE âgé de 65 ans, concierge
- Léon BONHOMME âgé de 54 ans, employé
- Jean Athur LAYMARIE âgé de 47 ans

Les époux ont déclaré avoir fait un contrat de mariage devant Maitre GERARD, notaire à Périgueux. Malgré de nombreuses recherches, je ne l'ai pas trouvé. Une des raisons est que ce notaire n'existe pas à Périgueux.

4 - Jean GINTRAT

Mes recherches concernant ce Jean ont été plus poussées car comme je vous l'ai indiqué précédemment, je suis issue de cette lignée. Jean est ainsi mon arrière arrière-grand-père. Ce couple va résider dans le village de Lacropte.

Jean GINTRAT et Marie ROUMY

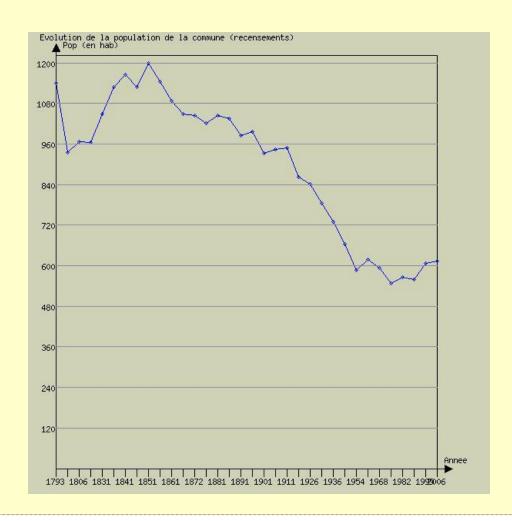
Le village: LACROPTE

Lacropte doit son origine à la crypte au XIIIème siècle. Elle est rattachée au comté de Périgueux ; les seigneurs de la famille de La Cropte règnent pendant plusieurs siècles. Elis de La Cropte s'embarque à Marseille pour la Palestine pendane les croisades. Cette famille fournit de nombreux Abbés et Evêques ; l'un d'eux Bertrand Cropte met les anglais en fuite à ST Quentin et à La Roque Gageac.

La mère de Fénelon, Louise de La Cropte, naît au village de Fontroubade.

C'est au XIXème siècle que nous trouvons Lacropte en un seul mot.

La commune est très boisée de châtaigniers ce qui explique l'importante industrie de vannerie ayant fait vivre une population qui a compté en 1850 jusqu'à 1200 âmes.



Marie ROUMY est née le 9 mai 1834⁹⁴ au village de la Durantie, commune de Lacropte. Marie est la fille de Pierre Hippolyte ROUMY (né le 30/09/1798 ; décédé le 21/09/1871⁹⁵ à Lacropte), âgé de 36 ans, cultivateur et de Marguerite DEFFIEUX (née le 6 ventôse An 7 ; décédée le 25 mai 1841⁹⁶). Ses parents se sont mariés le 17 juillet 1826 à Lacropte. Elle a plusieurs frères et sœurs :

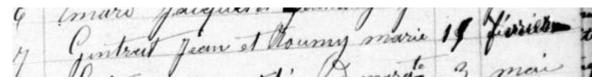
- Anne née en 23 septembre 1826 et décédée le 30 juillet 1833
- Léonard né en 1830 et décède le 5 juillet 1833 (marié avec Guillaumette GARLANDIER ; 3 enfants)
- Marie
- Jacques né le 24 octobre 1840 et décède le 20 avril 1864 (marié avec Jeanne CRAMAREGE; 1 enfant)

Elle a 3 demi-frères qui vont naître du second mariage de son père avec Marthe FAURE (le mariage a eu lieu le 6 mars 1848 à Lacropte) :

- Antoine né en 1843 décédé le 20 septembre 1852
- Pierre né le 12 avril 1848 (marié avec Marguerite CRAMAREGE ; 6 enfants)
- Antoine né le 14 février 1851

Le 5 novembre 1871⁹⁷ suite au décès de son père, Marie devient propriétaire d'un bien situé à La Durantie, commune de la Lacropte. Ce bien est composé d'une maison et autres bâtiments, cour, jardin, terre, près, bois et d'une charrette. C'est son frère, Pierre ROUMY, faiseur de paniers, demeurant au même lieu-dit qui lui cède à titre de licitation. Ce transport s'élève à la somme de 500 francs que Marie s'engage à payer dans un délai de 5 années et 5% d'intérêts par an, payable annuellement. Finalement, la charrette à bœufs est retirée car Pierre ROUMY déclare en être en possession. Le 1^{er} novembre 1876⁹⁸, Jean GINTRAC, époux de Marie ROUMY a payé la somme de 500 francs à Pierre ROUMY, relative à la cession de droits successifs mobilier et immobilier.

Le mariage entre **Marie ROUMY** et **Jean GINTRAT** a lieu le **15 février 1873**⁹⁹ à 8 heures du soir à Lacropte. Jean, 31 ans, est cultivateur et habite avec son père Méry, au village de La Durantie, commune de Lacropte. Marie ROUMY, 38 ans, cultivatrice et habite au même village que Jean.



Les bans ont été publiés deux fois : le 2 et 9 février 1873 et il n'a eu aucune opposition au mariage. Les futurs époux ont déclaré qu'ils n'avaient pas contacter de contrat de mariage.

Les témoins de cette union sont :

- Jean ROUMY âgé de 51 ans
- Pierre DELMAZEL âgé de 25 ans, tous les deux cultivateurs et domiciliés au village de La Durantie
- Léonard BONNET, cultivateur et âgé de 32 ans

⁹⁴ AD Lacropte (Dordogne, France), Naissances, 5 E 218 7

⁹⁵ AD Lacropte (Dordogne, France), Décès, 5 E 218 12 (transport de droits successifs)

⁹⁶ AD Lacropte (Dordogne, France), Décès, 5 E 218 8

⁹⁷ 3 E 17137, Transport de droits successifs, Notaire Lafaye, Cendrieux, octobre décembre 1871

⁹⁸ 3 E 7143, Quittance, Notaire Lafaye, Cendrieux,

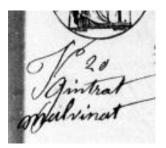
⁹⁹ AD Lacropte (Dordogne, France), Mariages, 5 E 218 13

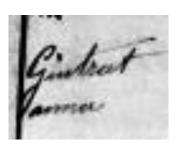
- Antoine REYNAL, menuisier, tous les deux résidents au village de La Mothe

Seul Pierre DELMAZEL et Jean ROUMY ont signé.

Deux filles vont naitre de ce couple :

- Malvina, née le 14 juin 1873¹⁰⁰ à 7 heures du matin à La Durantie
- Anna, née le 25 septembre 1877¹⁰¹ également au village de La Durantie et décèdera 8 jours plus tard, le 2 octobre 1877¹⁰²





	Guitra	Jene-	Cuttivalens	- -	1_	_ -	-	39	10	
27	Boury	Marie	to femore	4		_1		41	je .	
28	Guita	Morie	leve fills			1_		4	ie	
12/ 28	Bristony	Bostile	lu Hourin	1				2	L'ingener	Maluel
1 30	Fred.	Jeanne	Jan perferies				1	44	It Girac	pocagle)
	To	sex de la page		6	81	6 0	1	/	Prangers. Etrangers	1

Recensement population, Lacropte 1876 (FRAD027_6Ml114)

Dans ce recensement, le couple Jean et Marie sont mentionné ainsi que leur 1^{ère} fille Marie au lieu de Malvina). Anna n'est pas encore née. Ce couple a dans son foyer un enfant naturel de Périgueux, BOISSAVY Baptiste âgé de 2 ans. Jeanne PEROT, veuve de Méry GINTRAT, âgée de 77 ans réside avec eux. Elle est aveugle.

Marie ROUMY meurt quelques jours avant sa fille Anna, le **28 septembre 1877**, à l'âge de 43 ans.

Les déclarations de successions sont effectuées à la suite dans le registre.

Jean est alors veuf mais pas pour très longtemps....

Un inventaire après le décès¹⁰³ de Marie ROUMY a été réalisé le 10 décembre 1877 par le Notaire LAFAYE de Cendrieux. Jean GINTRAC, propriétaire, cultivateur, demeurant à La Durantie, commune de Lacropte et tuteur légal de Malvina GINTRAC, âgée de 4 ans et agissant comme

¹⁰⁰ AD Lacropte (Dordogne, France), Naissances, 5 E 218 13

¹⁰¹ AD Lacropte (Dordogne, France), Naissances, 5 E 218 13

¹⁰² AD Lacropte (Dordogne, France), Décès, 5 E 218 13

 $^{^{103}}$ 3 E 17143, notaire Lafaye, Cendrieurx, 1877 - Cf Annexe 1

héritier pour un quart d'Anna GINTRAC. Pierre ROUMY, propriétaire et vannier, demeurant aussi à La Durantie est subrogé tuteur de la mineure Malvina, sa nièce suite à la délibération du conseil de famille (Juge de paix du canton de Vergt) rendue le 24 novembre 1877. Ainsi Malvina est héritière pour moitié et Anna, pour trois quart.

Voici un extrait de l'inventaire :

L'inventaire :	
() « Chambre unique de la maison où il se trouve :	
1 - un devant de feu en fonte estimé à deux francs	2,00
2 - deux chenets en fonte et une barre de feu, estimé trois francs	3,00
3 - deux soufflets estimés soixante-quinze centimes	0,75
4 - une salière en bois et une pelle à feu estimés trente centimes	0,30
5 - un fusil double à piston estimé à dix-huit francs	18,00
6 - une serpe estimée un franc	1,00
7 - un pot à graine () d'huile en mauvaise état estimé cinquante centimes	0,5
8 - un plateau étain et un autre en terre noire estimé un franc cinquante	1,50
9 - un grand plat en terre estimé soixante-quinze centimes	0,75
10 - six fourchettes en fer et vingt cuillers à bouche estimé trois francs, trente centimes	3,30
11 - une échelle à main estimée deux francs	2,00
12 - une grande et une petite houe estimées quatre francs	4,00
13 - un fût de barrique estimé quatre francs	4,00
14 - deux toiles de () estimée un francs	1,00
15 - soixante-quinze litres de froment de l'année estimé seize francs	16,00
16 - un petit baril de vinaigre, () en fer estimé deux francs	2,00
17 - trois () estimés un franc cinquante centimes	1,50
18 - un lit, chalit à la Duchene, composé de paillassa, couette et coussin en coutil de marchane	
plumes mêlés, une couverture en laine verte, rideaux en coton à raies, soutenus par une tringle	
de lit en () à carreaux rose et blanc estimé vingt-cinq francs	25,00
19 - trois hectolitres de pommes de terre de l'année estimé sept francs cinquante centimes	7,50
20 - quatre chaises dont deux en mauvaise état estimée deux francs	2,00
21 - une pendule avec son boitier estimée soixante francs	60,00
22 - un lit, chalit à l'auge, sans rideaux et sans ciel composé de paillasse en toile de ménage	
coussin en coutil de marchand, garnis de plumes mêlés, une couverture en coton à carreau b estimé vingt francs	20,00
21 - Dans ce vieux coffre, il s'y trouvé	20,00
- neuf draps de lit, dont un en coton estimés dix-huit francs	18,00
- trois draps de lit presque neuf estimés vingt-quatre francs	24,00
- () de la défunte comprenant quatorze chemises estimés cinq francs	5,00
22 - deux serviettes en toile estimées deux francs	2,00
23 - une soupière en étain estimée six francs	6,00
24 - une huche ou pétronis estimée trois francs	3,00
25 - un plat contenant trois kilogrammes de graines () estimé ensemble six francs	6,00
25 bis - une hache estimée trois francs	3,00
26 - un chandelier estimé cinquante centimes	0,50
27 - une tourtière, un pot et une cocotte () en fonte estimé cinq francs	5,00
28 - un grand cabinet vermoulu estimé un franc	1,00
29 - huit bouteilles de différentes grandeurs estimées quatre-vingt centimes	0,80
30 - deux pots à graines vides et deux petites buies estimé ensemble un franc cinquante centime	
	1,50
31 - dix assiettes creuses et dix-huit plates, deux francs soixante-dix centimes	2,70
32 - une grande marmite en fonte estimée deux francs	2,00

	0.70
33 - cinq verres et quatre petites bouteilles estimés soixante-dix centimes	0,70
34 - une petite buie en terre estimée vingt centimes	0,20
35 - un dévidoir en bois estimé cinquante centimes	0,50
36 - un couteau à feuillard, une varloppe, un taraire et une petite hache estimés quatre francs	4,00
37 - une cuiller à tremper la soupe estimée à quatre francs	4,00
38 - un table de cuisine estimée dix francs	10,00
Grenier au-dessus : il s'y est trouvé	
39 - six hectolitres de maïs en épi estimés vingt-quatre francs	24,00
40 - soixante-quinze litres de noix estimé cinq francs	5,00
Dans la cour, il s'y est trouvé	
41 - quatre tranches et deux benkas estimés trois francs	3,00
42 - quatre oies estimées vingt francs	20,00
Total de la présente estimation = 326,80	

Jean GINTRAC a déclaré qu'il était dû :

- 1° à SERRE Jean dit Lentignac, propriétaire, demeurant à La Durantie, la somme de cent franc, que ce dernier lui avait prêté devant les époux BARREAU, le 28 octobre 1876
- 2°- au même, une autre somme de cent franc prêtée devant ROUGIER, fils et DELMAZEL, fils, le 24 août dernier. Ces deux sommes ont produit des intérêts à cinq pourcent l'an.
- 3°- le curé de Lacropte la somme de vingt francs pour l'enterrement de la dite feu épouse GINTRAC et celui de sa fille
- 4°- à CRAMAREGES de La Durantie, la somme de neuf francs pour fournitures de planches
- 5°- à MARTY, propriétaire au chef-lieu de la commune de Lacropte, la somme de cinq francs pour fournitures de vins
- 6°- au SERRE, la somme de vingt-quatre francs pour fournitures d'un hectolitre de froment
- 7°- au subrogé tuteur, trente-quatre francs pour argent prêté et vente de bois

Il déclare avoir payé avec l'argent provenant de la vente :

- 1° des deux oies (13 francs 75 centimes)
- 2° d'une barrique (8 francs)
- 3° de 25 litres de mais (3 francs 25 centimes)

Avoir payé:

- 1° au sacristain de Lacropte, juge, la somme de 30 francs pour fournitures de cierges, honoraires au fossoyeur et de l'enfant de chœur ayant eu lieu à l'occasion des deux enterrements, la somme de 30 francs 2° à Monsieur le Curé de Lacropte, la somme de 20 francs à valoir sur les frais et honoraires des deux enterrements et du service
- 3° à Charlotte, femme EYMARD pour avoir rendu des derniers services à la défunte épouse GINTRAC, la somme de cing francs
- 4° à Jean TROU, demeurant à la Rigonie, commune de Lacropte, la somme de 12 francs, pour les deux cercueils
- 5° à M. LABATUT, docteur médecin à Vergt, la somme de 3 francs, pour une visite faite à la défunte, épouse GINTRAC

Total: 70 francs Analyse des papiers

La pièce unique a été acquise par le contrat de cession de droits successifs mobiliers et immobiliers passé devant Maître Lafaye, le 5 novembre 1871 par Pierre ROUMY à Marie ROUMY, sa sœur, moyennant la somme de 500 francs payable le 5 novembre 1873 et payé par Jean GINTRAC, le 1er novembre 1876.

Jean GINTRAC a déclaré qu'il n'avait pas encore payé le coût de la délibération du Conseil de famille qui a nommé le subrogé tuteur et qu'il n'a pas encore payé au greffier de la justice de paix de Vergt mais qu'il lui paiera prochainement.

Tout le contenu du présent inventaire a été laissé en la garde et possession dudit GINTRAC. » (...)

Grâce à la déclaration des mutations par décès¹⁰⁴ de Marie ROUMY, j'ai obtenu de précieuses informations. Ainsi, le **22 mars 1898**, Jean GINTRAC, cultivateur et tuteur légal de sa fille, Malvina, a déclaré que Marie ROUMY, son épouse était décédée sans testament et en état de communauté légale, à défaut de contrat de mariage.

Lors du décès de Marie ROUMY, la communauté GINTRAC-ROUMY se composait de la manière suivante :

ACTIF

Valeur des objets inventoriés par Maître LAFAYE,

notaire à Cendrieux, le 10 décembre 1877	326,80
quarante kilogrammes de blé froment	8,00
deux oies vendues par Gintrac	13,75
un fut de barrique vendu par le même	8,00
vingt-cinq litres de maïs	3,25

Récompense due par la défunte Marie Roumy pour prix d'une cession de droits successifs devant Me Lafaye le 5 novembre 1871 et payée le 1er novembre 1876 500,00

Total de l'actif 859,80

Huit cent cinquante-neuf francs quatre-vingt centimes

PASSIF

Etabli à l'inventaire précité trois cent soixante-deux francs 362,00 Bénéfice de la communauté 497.80

Dont moitié pour la succession de ladite Marie ROUMY, échue à ses deux enfants mineurs, Malvina GINTRAC ci-dessus nommée et Anna GINTRAC, décédée après sa mère le 2 octobre dernier.

248,90

Reçu 1% deux francs soixante centimes

En outre de cette part des bénéfices de la communauté, la succession de ladite Marie ROUMY, comprend :

Un petit bien à elle propre, situé à La Durantie, commune de La Lacropte, dont la consistance d'après la matrice cadastrale s'établit de la manière suivante :

Section E

n°170	La Durantie	Terre	36a	revenu 3,60
n°172	La Durantie	Pré	5	revenu 1,00
n°173	La Durantie	maison	01,34	revenu 0,27
n°173	La Durantie	maison		revenu 1,00
n°498	Chopre	taillis	29,20	revenu 0,29
n°171	La Durantie	pré	2,60	revenu 0,51

La contenance est de 74 ares14 centiares. Le revenu s'élève à 6,67 francs. Ainsi, le revenu matriciel est de six francs et soixante-sept centimes.

Le revenu réel de ce petit corps de bien est déclaré d'un revenu de 30 francs.

Quant à la succession de Anna, elle est réglée à la suite de celle de sa mère. Jean GINTRAC, son père, hérite pour un quart et Malvina pour les trois quarts.

¹⁰⁴ 370 Q Art 36, Bureau de Vergt, 1877

La succession se compose de la moitié des biens délaissées par Marie ROUMY dont voici le détail :

Meubles:

248/2 = 124,45

½ pour le père : 31,11 francs¾ pour la sœur : 93,34 francsReçu 1% : 40 centimes

Reçu 6,50%: 6,50 francs

Immeubles:

750/2 = 375

½ pour le père : 93,75 francs¾ pour la sœur : 281,25 francs

Reçu 1%: 1 franc

Reçu 6,50%: 19,50 francs

Avec cette déclaration de succession, j'ai voulu savoir où se situait exactement cette propriété. Je connaissais la section (E) et le numéro de parcelle (n°173 pour la maison). J'ai donc pour cela consulté le cadastre napoléonien puis le registre de l'état des sections¹⁰⁵ puis les matrices cadastrales des propriétés bâties¹⁰⁶.

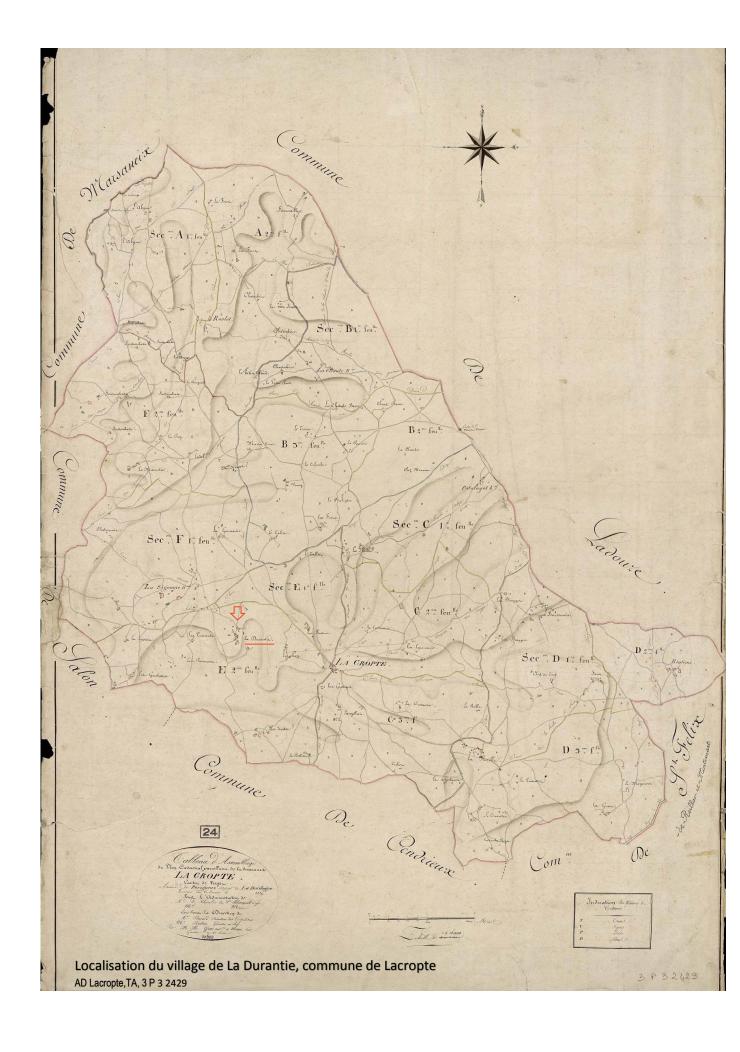
La Durantie est un des lieu-dit de la commune de La Lacropte, le plus peuplé. Il y avait 13 maisons, 13 ménages et 39 habitants. 107

-

¹⁰⁵ 63 P 1223/4

¹⁰⁶ 63 P art. 2003 (1882)

¹⁰⁷ Institut national de la statistique et des études économiques. Direction Régionale de Limoges, avril 1854





108

• : Localisation des parcelles situées à La Durantie

Sur la parcelle n°173 du cadastre napoléonien, on voit effectivement une habitation.

Aujourd'hui, La Durantie



109

A présent, la maison où a résidé Jean GINTRAT et Marie ROUMY n'existe plus. Une nouvelle bâtisse a pris place sur cette même parcelle.

 $^{^{108}}$ AD Lacropte, Le bourg, E2, 3 P 3 2442

¹⁰⁹ https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/parcelles-cadastrales-trait-orange

La maison située sur la parcelle n°173 a appartenu à différents propriétaires :

- Jean LESSENSSAC
- Pierre Hypolite ROUMY en 1837
- Pierre et Marie ROUMY en 1873
- Jean BEAUSSOU gendre SUZE en 1904

NOMS, PRENOMS,	ANNÉE		INDICATIO	N	CONTENANCE		REVENU Po
PROFESSIONS ET DEMEURES des Propriétaires et Usufruitiers.	de la muta-	de la nume section. du plan	DES CANTONS	DE LA NATURE do la propriété.	par Parcelle.	CLASSE	par TOTAL. FOLIOS LA MATERIA de la destra del destra de la destra de la destra de la destra de la destra de l
Deformace International		E 170		Eine D	" 36. 1 7 8pel		3 60 8.80
Dexigue /	188	178	29	Mouros Mouros	1.34 " 78.1	4 1	27 6.74
Doumy, liva	1845	303	01	Cadin	29. 20 779	4 3	37 /68 276
1 10 1 1924 18	1845	for	ame fortenelle	glis glis glis	30 2.07.4	2 =	2 1 90 1133 226.
Marie a la Boranta	ing ing	928 926 6 171	and com	Gailtín	19.70		2 59
Juze i la Durante / 1	908	8 174	La Duranti	e prié	02.60.		2. «52. 68 105. 2 .54 776
1905	5.	167	9:	Serve Serve	7.50		3 1.28

Quelques années après le décès de Marie ROUMY, Jean GINTRAT va se remarier avec Marguerite BOIRAC.

Jean GINTRAT et Marguerite BOIRAC

Marguerite BOIRAC, BOIRAT, BOYRAT

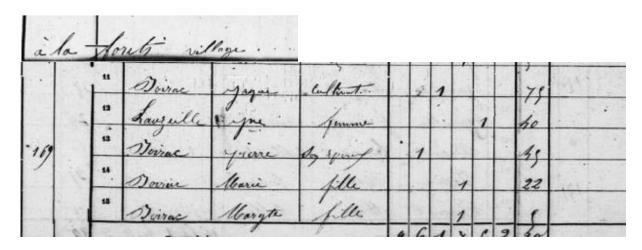
Marguerite est la fille de Pierre BOIRAC 110 (fils de Jaque BOYRAT , « fabriquant de pagniers » et Marguerite BOYROU ; 27/08/1811-20/02/1869 à Lacropte) et de Jeanne LOZEILLE (fille de Jean LAUZEILLE et Catherine AGRAFEUIL ; 25/08/1822-19/02/1865 à Lacropte). Ses parents se sont mariés le 10 décembre 1839 à La Cropte et ont eu 4 enfants :

- Marie née le 18 novembre 1843
- Jean né le 22 décembre 1847
- Marguerite
- Jean né le 25 janvier 1856 et décédé le 4 février 1856 (a vécu seulement 12 jours)

La famille réside au village La Forêt dans la commune de Lacropte.

Avec le recensement de 1856 (Lacropte) ¹¹¹, on peut ainsi vérifier la composition du foyer. Ce recensement fait apparaître :

- une incohérence concernant l'âge de Marie BOIRAC. Elle devrait avoir seulement 13 ans et non 22 ans
- l'absence de Jean celui né en 1847



Avec le recensement 1861 (Lacropte), les enfants sont tous mentionnés à l'exception de Jean. Ainsi, les données ont pu être vérifiées.

	18	Hougrat	Lacquel	vanion			1	1	11	77
ton	19	Bougraf	jure?	Call fil		1				Soil
The The	20	Laugeille	Teame	Sa Jumes			4		1	45
7	21	Bougraf	water	fille .				1		17
3	22	Hougrat.	Jahin	file	1					14
2nd	 23	Hougest	margte	fille				1		10

¹¹⁰ AD Lacropte (Dordogne, France), NMD, 5 E 218 5

¹¹¹ AD dénombrement de population (Dordogne, France), Lacropte, 1856

Recensement de 1866

Bichar	pierre.	Culling		1	111
Boirne	Tem	fill	1	111	19
Hoira -	quario.	· vill		1	13
Vine.	quaryle	1 :.4		1	11/1

Le mariage

Le couple va se marier le **17 janvier 1878**¹¹² à neuf heures du matin à Lacropte. Jean GINTRAS est âgé de 34 ans et exerce la profession de cultivateur au village de La Durantie. Marguerite est âgée de 26 ans. Elle est la fille majeure de Pierre BOIRAC et Jeanne LOZEILLE, domiciliés au village des Forêts sur la présente commune. Pour se marier Marguerite a dû produire un acte de notoriété comme justificatif de sa naissance qui a eu lieu le 3 août 1851. En effet, lors de la déclaration de sa naissance, une erreur a été commise. C'est un enfant masculin au nom de Pierre qui a été enregistré. L'acte de notoriété a été rédigé le 8 février 1873¹¹³ par le Tribunal Civil de Périgueux.

Les futurs époux ont déclaré qu'un contrat de mariage avait été passé devant Maître PEROT, notaire à Marsaneix, le 1^{er} janvier 1878¹¹⁴.

Les témoins sont :

- Jean CRAMAREGEAS âgé de 45 ans
- Guillaume JAUZOU âge de 64 ans
- Pierre LAUZEILLE âgé de 60 ans
- Antoine BOIRAC âgé de 62 ans

4. Gentratzean et Borrac marquerete

Les détails du contrat de mariage :

Jean et Marguerite ont adopté le régime de la simple communauté d'acquêts.

Le futur époux le constitue de son chef et d'un corps de lieu situé à La Durantie, commune de Lacropte, composé de bâtiments, (...) près, bois, verger et friche. Ce bien biens est indivisé entre lui et Malvina GINTRAT, la fille qu'il a eu de son premier mariage avec ladite Marie ROUMY. La future épouse le constitue de son chef et d'une somme en argent de 850 francs qui lui provient de son épargne et du traité qu'elle a fait avec son frère¹¹⁵, Jean BOUYRAT.

¹¹² AD Lacropte (Dordogne, France), Mariages, 5 E 218 13

¹¹³ Série 5 U art. 254 - Périgueux Civil, Petites minutes 1873

¹¹⁴ Série 3 E 17709, notaire PEROT, Marsaneix, 1878

¹¹⁵ Série 3 E 17706 - 3 E 17707

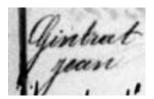
Elle le constitue également par :

- un lit complet (...) évalué à 30 francs
- trois draps de lits neufs évalués à 18 francs
- une marmite évaluée à 2 francs

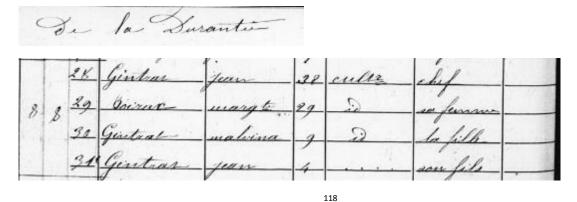
Total: 50 francs

Le 8 septembre 1878¹¹⁶ en présence de Maître PEROT, notaire de Marsaneix et de 4 témoins (Jean BONNET, instituteur ; Etienne PLAZANET, forgeron ; Jean BRU et Jean DUMAS tous les deux cultivateurs à Marsaneix), Jean GINTRA et Marguerite BOUYRAT ont fait leurs testaments. Ainsi, Jean lègue à Margueritte BOUYRAT, sa femme, sans profession, « l'usufruit et jouissance de tous les biens meubles et immeubles qu'il laissera à son décès, et dans le cas où il laissera des enfants vivants au moment de mon décès, la présente disposition soit (...) à la moitié en usufruit et jouissance. Le testament de Marguerite reprend à l'identique les mêmes termes.

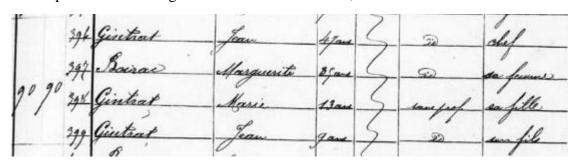
Le couple aura un enfant, **Jean** qui va naitre le **14 octobre 1878**¹¹⁷ au village de La Durantie. (Mon arrière-grand-père).



Recensement de 1881, 1886 et 1891 à Lacropte



Le couple réside au village de La Durantie avec Jean, leur fils et Malvina.



En 1891, la famille réside toujours au même lieu-dit. Le fils s'appelle désormais Adrien. Ce prénom est celui qui nous allons rencontré par la suite. Malvina a quitté le foyer familiale.

-

¹¹⁶ Série 3 E 17709

¹¹⁷ AD Lacropte (Dordogne, France), Naissances, 5 E 218 13

¹¹⁸ AD Dénombrement de population, Lacropte, 1881, FRAD027 6MI127; FRAD027 6MI137

20		- if	rif
41 98 397 Justian	Jean 50	il	chif
398 Pairas	Marg & 40	1 3	11
200 Gentine	F	1	1/1
11/2	11	1 1	10

Malvina, la demi sœur de Jean dit Adrien GINTRAT

En recherchant une déclaration de succession d'une épouse à Adrien GINTRAT, j'ai trouvé des informations sur Malvina. Ces éléments ont été déterminants et m'ont permis de relancer mes recherches. En effet, elle était mariée à Cyprien BERNARD et résidait à Sorges.

Le 4 mars 1893¹¹⁹ à Négrondes, Malvina GINTRAT épouse Cyprien BERNARD.

Il est âgé de 26 ans et exerce le métier de cultivateur. Il est né le 6 novembre 1866 à Eyvirat (Dordogne). Il est le fils majeur de Cyprien BERNARD et de Anne TERRIER, domiciliés au dit village du Pouyet à Négrondes.

Malvina est âgée de 20 ans et est domiciliée en qualité de servante, rue Bodin à Périgueux. Son père est présent à la cérémonie.

Ils ont déclaré avoir fait un contrat de mariage passé devant Maître Lafaye, notaire à Cendrieux le 27 janvier 1893. (Il m'a été impossible de prendre connaissance de ce contrat car le registre de 1893 n'a pas été versé aux archives départementales).

Pierre ROUMY, âgé de 45 ans, l'oncle de Malvina est témoin de cette union.

Ils vont avoir une fille, Marie. Elle née le **21 juillet 1895** au lieu-dit Le Pouyet, commune de Négrondes. (elle décèdera le 3 avril 1979 à Limoges).

Le 3 novembre 1902¹²⁰, Malvina autorisée par son époux Cyprien BERNARD (cocher aux Palissons à Sorges) vend les biens à La Durantie :

- la maison d'habitation (la cour, jardin) d'une contenance d'environ 50 ares
- une friche avec quelques châtaigniers d'une contenance d'environ 30 ares
- un taillis d'une contenance d'environ de 40 ares

L'acquéreur est Jean BEAUSSOU, agriculteur à La Durantie, commune de Lacropte.

L'ensemble est vendu au prix de treize cents francs.

Malvina décède le 24 mai 1920 à La Fayolle, dans la commune de Sorges.

¹¹⁹AD Négrondes (Dordogne, France), Mariages, 5 E 303 19

¹²⁰ 368 Q 121 (Acte Civil Public)

Jean GINTRAT époux de Marguerite BOIRAC décède le 21 février 1895¹²¹ au village de La Durantie dans la commune de Lacropte. Il était âgé de 52 ans.

Marguerite, l'épouse du défunt réside seule jusqu'en 1901¹²² à La Durantie. Elle est cultivatrice fermière.



Marguerite BOIRAC, mère de Jean GINTRAT décède le **27 novembre 1824** à l'âge de 73 ans aux Landes, commune de Cendrieux. La déclaration du décès a été faite par :

- Germain CABRILLAC, âgé de 39 ans
- Louis LAUGEL, âgé de 47 ans, tous les deux cultivateurs aux Landes, commune de Cendrieux

¹²¹ AD Lacropte (Dordogne, France), Décès, 5 E 218 15, 1895

¹²² AD Lacropte (Dordogne, France), 1901, FRAD024_6Ml158

Jean dit Adrien GINTRAT et Henriette LAPORTE

Henriette LAPORTE est née 29 octobre 1883¹²³ à 9 heures du soir au n°11 de la rue Cyrano à Périgueux. Elle est la fille de Catherine LAPORTE, âgée de 19 ans, sans profession, native de Cendrieux et d'un père non dénommé.

Henriette mettra au monde le 8 mars 1902¹²⁴ au bourg à Cendrieux, une enfant, nommée Colette et d'un père inconnu. Elle est âgée de 19 ans et est cultivatrice. Colette décèdera deux heures après sa naissance.

Jean GINTRAT se marie le **27 décembre 1902**¹²⁵ à 9 heures du matin dans la commune de Cendrieux. Il est âgé de 24 ans, fils de feu Jean GINTRAT et Marguerite BOIRAC. Il est vannier comme sa mère. Il est domicilié à La Durantie (Lacropte). Son épouse, **Henriette LAPORTE** est âgée de 19 ans. Sa mère, Catherine est servante à Rueil (10 rue des Tilleuls ; Seine et Oise). Les époux ont fait un contrat de mariage passé le 26 décembre 1902¹²⁶ devant Me MARSAUD, notaire à Cendrieux.

Les témoins sont :

- Raymond ARTIGOU, charron, âgé de 28 ans
- Jean DELMAZEL, cordonnier, âgé de 35 ans
- Albéric LASERRE, maréchal-ferrant, âgé de 26 ans
- Sicaire CARBONNIER, cultivateur, âgé de 24 ans, tous les quatre sont domiciliés au bourg de Cendrieux

Le couple a opté pour le régime de la communauté réduite aux acquêts.

Les apports de futur sont :

- une somme de 500 francs, fruit de ses économies
- des habits, linges et hardes évalués à 30 francs
- des objets mobiliers évalués à 159 francs

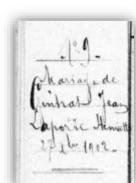
Les apports de la futur sont :

- des habits, linges et hardes et (...) évalué à 34 francs

Leurs apports s'élèvent à 723 francs.

Ces informations ont été obtenues à partir du registre des actes civils publics du bureau de Vergt car la liasse de 1902 de Maître MARSAUD n'a pas été versé par son successeur.





¹²³ AD Périgueux, (Dordogne, France), Naissances, 5 E 317/231

¹²⁴ AD Cendrieux (Dordogne, France), Naissances, 5 E 91 17

¹²⁵ AD Cendrieux (Dordogne, France), Mariages, 5 E 91 17

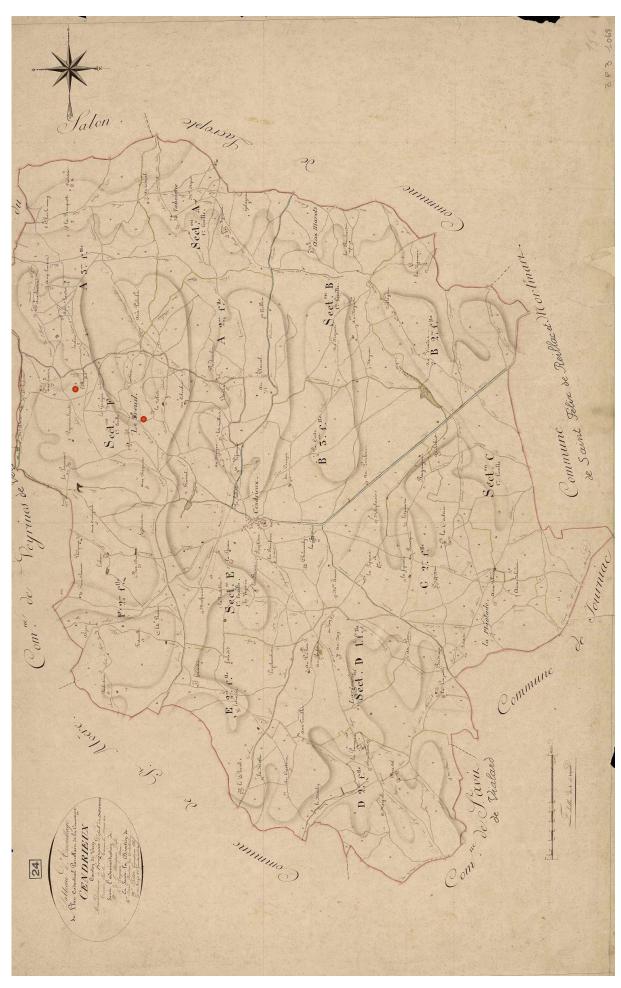
¹²⁶ Série 368 Q 121, Bureau de Vergt



Cendrieux, vue du ciel

C'est à partir de Jean que la famille GINTRAT va s'installer dans la commune de Cendrieux, commune voisine de Lacropte. En effet, mon grand-père, Jean qui va naitre en 1924 puis mon père, Bernard, qui va naitre en 1951, puis moi, Valérie, en 1979 et ma fille, Clémence, qui est née en 2012, nous résidons tous sur cette même commune.

Cendrieux est devenu notre village, nos racines...



• : Les lieux de résidence de Jean GINTRAT

Jean GINTRAT: vannier

La commune de Lacropte est connue pour avoir eu une importante activité de vannerie. Cette commune possédait de grandes quantités de forêts de châtaigniers qui était la matière première du vannier. Malgré des recherches sur les terrains pour trouver des témoignages, je ne suis pas parvenue à trouver des éléments qui expliqueraient le développement de cette activité dans cette commune précisément. En consultant les recensements, j'ai pu constater que plusieurs chefs de famille exerçaient ce métier.

La vannerie à Lacropte.....¹²⁷



L'exploitation des taillis de châtaignier a connu son apogée au XVIII et XIXème siècle. A cette période le bois servait principalement aux fours des forges. Par la suite, avec le déclin de ces dernières, une diversification a été nécessaire : les feuillards pour le cerclage des barriques, la menuiserie et les mobiliers d'extérieurs, les paniers... Localement, la vannerie en châtaignier, véritable artisanat d'art s'est donc développée principalement au cours des XIXème et XXème siècles, dépassant la production consommée pour s'exporter dans toute l'Europe et notamment après-guerre, pour répondre à une importante demande marchande (grands magasins parisiens, champignonnières, etc.).

Au début du XXème siècle, Lacropte comptait plusieurs « grossistes en vannerie » (les familles MARTY, JUGE, BARREAU, FAURE, COUTURAS,...). La vannerie en châtaignier a constitué un revenu complémentaire indispensable aux activités agricoles pour la quasi-totalité de ses habitants jusque dans les années 60.

« La fête des xanniers a lieu à la Saint-Antoine, le 17 janvier »

D'après des témoignages dont celui de Monsieur BOURDIAL, vannier au Moulin Blanc de la commune de Cendrieux, c'est de Lacropte qu'a été introduite à Cendrieux, la technique de la vannerie et surtout la fabrication du panier en clisse de châtaignier. Dans l'enquête menée par Cyprien BRARD en 1835, le maire de Cendrieux, Monsieur LARGUERIE avait déclaré : « On fait des paniers en bois de châtaigniers, pris dans les taillis de 5 à 6 ans. On a des marchands du pays qui exportent à Bergerac et Ste Foy La Grande ».

Henriette LAPORTE décède le **13 octobre 1905** au bourg de Cendrieux à l'âge de 22 ans. Jean est alors veuf à 27 ans. La déclaration de mutation par décès datée du 12 mars 1906¹²⁸ liquide la

¹²⁷ http://www.vannerie-lacropte.sitew.fr/vannerie chataignier.C.htm#accueil.A

¹²⁸ Série 370 Q 55 - Bureau de Vergt

communauté. Henriette laisse pour héritiers Jean, son époux et sa mère, Catherine LAPORTE. Jean GINTRAT récupère ainsi 730 francs qui correspond à son apport.

La classe 1898 : Jean GINTRAT sous les drapeaux

Le livret militaire dont j'ignorais l'existante m'a délivré de multiples informations ¹²⁹.

Je tenais à vous faire partager la petite histoire relative à la découverte de ce livret car elle a eu lieu lors de la rédaction de ce mémoire. Mon grand-père, fils de Jean était très conservateur et je trouvais très étonnant que dans ma famille, nous n'avions que les décorations militaires de la guerre 1914-1918 de Jean dans un cadre. J'ai donc décidé de partir à la recherche dans le garage de chez mes grands-parents, de ces « vieux documents et autres vieilleries ». C'est dans une vieille boite en carton que j'ai découvert ce fameux livret. Il était accompagné d'un tas d'autres documents (des cartes postales, des correspondances, les cartes d'identité de Jean GINTRAT et Marie SERRES, permis de chasse). Bref, des documents avec la senteur du passé et qui sont une mine d'informations pour écrire une généalogie.

Ainsi, Jean GINTRAT fait partie de la classe de recrutement de 1898¹³⁰. Il a été ajourné en 1899 par la dispense de l'Article 21 soit fils unique de veuve. Il était incorporé au 50^{ème} Régiment d'Infanterie de Périgueux. Son numéro au registre matricule du recrutement est le 1361.



Description physique : Jean avait les cheveux et les yeux châtains. Le front bas, le nez moyen et le visage de forme ovale. Il mesurait 1m57. Il n'était pas instruit.

Détail des services et mutations¹³²:

Il a été incorporé au 50^{ème} Régiment d'Infanterie à partir du 14 novembre 1900. Il est arrivé à la même date au corps et soldat de 2^{ème} classe. Le 23 septembre 1901, Jean a été envoyé en disponibilité en attendant son passage dans la réserve. Son certificat de bonne conduite lui a été accordé.

- le 1^{er} novembre 1902, il est passé dans la réserve de l'armée active.
- en 1905, il sera dispensé de 6% pour la 1^{ère} période d'exercices.
- du 3 au 19 novembre 1908, il accomplira la 2^{ème} période d'exercices au sein du 50^{ème} régiment d'infanterie
- 1^{er} octobre 1912, il est passé dans l'armée territoriale et le 1^{er} octobre 1919, dans la réserve
- par décret du 1^{er} août 1914, Jean est rappelé à l'activité
- le 7 août 1914 il est affecté au 93^{ème} régiment d'Infanterie
 - O Du 7 août 1914 au 11 août 1914 : Campagnes intérieures
 - o Allemagne aux armées du 12 août 1914 au 16 février 1919
- Le 19 mai 1917, il est passé au 70^{ème} Régiment d'infanterie

¹³¹AD Table alphabétique des matricules, Périgueux, (1998), 2 R 0905

¹²⁹ Sources familiales et AD Périgueux (Dordogne, France), Registre Gintrat Jean, 1361

¹³⁰ Cf Annexe 2 - Fiche matricule

¹³² AD Périgueux (Dordogne, France), 1898, Registre, GINTRAT Jean, 1361, 02 R 0903

- Le 2 décembre 1818, il est passé au 144ème Régiment d'Infanterie
- Le 17 février 1919, il est envoyé en congé illimité
- 1^{er} octobre 1926, il est libéré de manière définitive du service militaire

Pour avoir été soldat au 93°, 170° et 134° Régiment Infanterie Territoriale (campagne de Belgique, Aisne, Alsace, Meuse et Marne), Adrien GINTRAC a reçu trois médailles. Elles sont conservées dans un cadre. Elles sont la fierté de la famille GINTRAT.



Après le décès de Henriette LAPORTE, Jean réside à Cendrieux au lieu-dit Le Treuil puis à La Limagne.

Dans le recensement de 1911, soit avant la mobilisation pour la guerre 1914-1918, Jean habite avec sa mère au lieu-dit le Treuilh à Cendrieux (voir plan napoléonien).

Ginhal	harquest,	1819	Carropte	0	Chaf	Yannere	batin
ainhar	Jean	1878	Carrolto	10	fils	Yamie	Gintres
	4	10		1, 1	10	. 14	1. 1.

Tous les deux exercent la même profession : vannier

Après la guerre, ils habitent un autre lieu-dit, La Limagne (là où les GINTRAT sont encore implantés de nos jours). J'ai donc cherché à quelle date précise, Jean est devenu propriétaire et

quelles parcelles il avait acquis. Connaissant très bien les lieux, cela a facilité mes recherches. Mon grand-père m'avait toujours dit que son père, Jean dit Adrien, avait acheté la maison dans laquelle il a vécu avec son épouse jusqu'en 1960. Je devais impérativement vérifier cette information.

J'ai d'abord consulté l'état des sections¹³³ qui m'a renseigné sur quelle section j'allais trouver les parcelles. C'est donc dans la section F dite du Treuil feuille 1 et section A que je devais orienter mes recherches. J'ai consulté les différentes matrices des propriétés bâties et non bâties (1832, 1882, 1810-1957)¹³⁴et voir les différents propriétaires qui se sont succédés. Toutes ces recherches dans les matrices m'ont permis de découvrir l'année où Jean est devenu propriétaire.

C'est en 1912 que Jean dit Adrien GINTRAC est devenu propriétaire au lieu-dit L'Allemagne ou La Limagne en achetant à Jean SERRE dit Barbeyrol domicilié à Chalusset, commune de Chalagnac, les parcelles suivantes :

- Section A n°496 au lieu-dit L'Allemagne : un taillis de châtaigniers de 16,40 ares
- Section F n°80 au lieu-dit L'Allemagne : une terre de 32,30 ares
- Section F n°80p au lieu-dit La Limagne : terre de 24,22 ares
- Section F n°81 au lieu-dit L'Allemagne : un taillis de châtaigniers de 8,90 ares
- Section F n°82 au lieu-dit L'Allemagne : un taillis de châtaigniers de 16,00

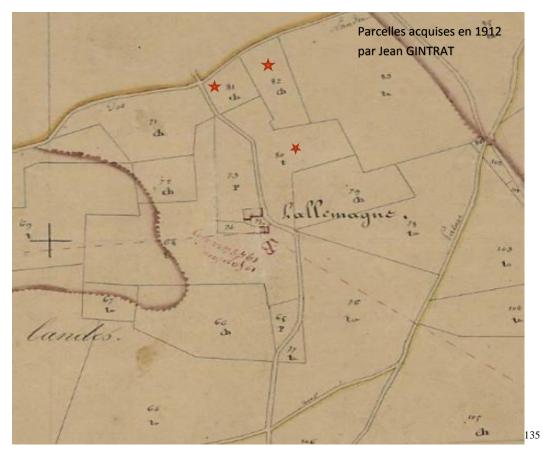
La totalité des parcelles acquises est de 97,82 ares.



A ma grande déception, en 1912, il n'y a pas de maison sur les parcelles. Ainsi, je ne peux pas confirmer les propos de mon grand-père. Des recherches supplémentaires devront être menées ultérieurement pour élucider cette construction.

¹³⁴ 63 p 169 (1832); 63 P 1879 (1882); 63 P 1170 3 (1910-1957)

¹³³ 63 P 1170 4 Etat des sections (A et F) 1832



Maison de Jean & Marie SERRES

Maison de
Jean GINTRAT
& Rosa
PORTELLO



Maison de Bernard GINTRAT

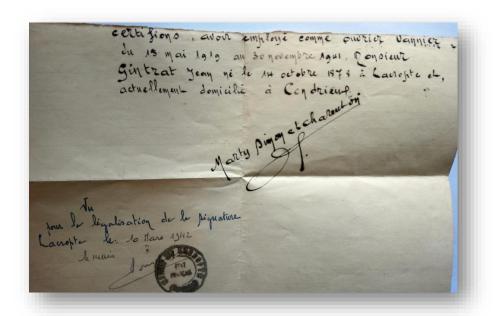
 $^{^{\}rm 135}$ AD Cendrieux (Dordogne, France), 3 P 3 1081 (Section F Le treuil, Feuille1)

De nos jours, Les GINTRAT sont toujours propriétaires à La Limagne (ce nom de lieu-dit a été remplacé par Les Landes) et ont acquis de nouvelles parcelles. (voir image précédente)

Avec le recensement de 1921, Jean dit Adrien réside avec sa mère, Marguerite à La Limagne.



Après la guerre, Jean GINTRAT a été employé comme ouvrier vannier du 15 mai 1919¹³⁶ au 30 novembre 1941 chez Messieurs Simon MARTY et CHARENTON dans la commune de Lacropte.



¹³⁶ Source familiale

Jean GINTRAT et Marie SERRES

Marie SERRES est née le 25 mai 1886¹³⁷ aux Landes, comme de Cendrieux. Elle est la fille de Sicaire SERRES (35 ans ; né le 10/10/1847 à St-Laurent-des-bâtons) et Marie COULAUD (née le 11/12/1849 Le treuil à Cendrieux). Ses parents sont métayers. Ils se sont mariés le 16 décembre 1868¹³⁸ dans la présente commune.

Les témoins de cette naissance sont :

- Jean MEREDIEU, âgé de 34 ans, métayer
- Mathias QUEYLON, âgé de 34 ans, scieur de long, tous les deux domiciliés également aux Landes

Marie a un frère et des sœurs :

- Léontine, née le 31 décembre 1869 au village du Treuil à Cendrieux (mariage le 19/01/1900 avec Lambert Lareigne (né le 10/10/1876 à Lacropte)) et décédée le 23 décembre 1966 à Cendrieux.
- Léontine, née le 23 juin 1872 au village du Treuil, Cendrieux et décédée le 4 septembre 1872 à l'âge 2 mois et demi
- Léontine, née le 18 juillet 1873 aux Phillipoux à Cendrieux (mariage le 10 février 1899 avec Pierre LATERRIERE né le 29/07/1860 Lieu-dit Mourne à Vergt, veuf en 1^{ère} noce)
- Marie, née le 17 janvier 1876 aux Philippoux à Cendrieux (mariage le 4 février 1899 avec Jean LAPARE (né le 05/10/1874 à Saint-Laurent-des-Bâtons)
- Pierre, né le 18 avril 1880 au village des Landes, Cendrieux

Je ne suis pas parvenue à retrouver toutes les dates de naissances mais avec le recensement de 1886, Marie SERRES a trois sœurs et trois frères.

A noter que Marie est âgée seulement de 4 jours (les données sont donc correctes).



¹³⁹

¹³⁷ AD Cendrieux (Dordogne, France) Naissances, 5 E 91 16

¹³⁸ AD Cendrieux (Dordogne, France) Mariages, 5 E 91 13

¹³⁹ AD Cendrieux, dénombrement de population, 1891, FRAD024 6Ml136

Avant le mariage, une naissance a eu lieu le 7 juillet 1922¹⁴⁰ aux Landes à Cendrieux : Marcelle SERRES.

Marcelle est la fille de Marie SERRES, cultivatrice. Marie a déclaré qu'elle voulait reconnaitre cet enfant ultérieurement. C'est Sicaire SERRES, le père de Marie, le grand-père du nouveau-né, âgé de 74 ans, cultivateur qui va déclarer la naissance. Marcelle sera reconnu par sa mère le 12 juillet 1922. Cette mention est inscrite sur l'acte de naissance. Sa naissance sera ensuite légitimée par le mariage de sa mère avec le père, Jean GINTRAT.

Le mariage

Le **4 octobre 1923**¹⁴¹ à 16 heures à Cendrieux, **Jean GINTRAT**, vannier, âgé de 45 ans, veuf en première noce de Henriette LAPORTE a épousé **Marie SERRES**, cultivatrice, âgée de 37 ans, domiciliée aux Landes. Les époux n'ont pas fait de contrat de mariage.

Les témoins de cette union sont :

- Henri LESTANG, boulanger, âgé de 56 ans
- Jean CLARET, tailleur d'habits, âgé de 54 ans

Les époux n'ont pas signé.

Une seconde naissance a eu lieu le **23 janvier 1924** aux Landes à Cendrieux : **Jean GINTRAT** (mon grand-père). Les témoins de cette naissance sont :

- CANTELAUBE LAFONT, cultivateur, âgé de 61 ans, domicilié à La Banne
- Pierre SAINT AMAND, cultivateur, âgé de 72 ans, domicilié à Champrouby

Marcelle et Jean seront les premiers enfants de la lignée qui seront lettrés. Ils seront scolarisés à l'école communale de Cendrieux.



¹⁴⁰ Cendrieux, Registre des naissances, 1922, 1924

¹⁴¹ Cf Annexe 3

Jean GINTRAT décèdera le 23 août 1960 à La Limagne, commune de Cendrieux. Il était cultivateur et âgé de 81 ans. La déclaration du décès a été faite par :

- Albert SERRE, âgé de 29 ans domicilié à La Peyronie (commune de Cendrieux)

Marie SERRES décèdera le 7 juin 1980 à La Limagne, commune de Cendrieux.





Marcelle GINTRAT et Daumesnil SERRES

Daumesnil SERRES est né le **4 mai 1908** au village de Crugaux, commune de Mauzens-Miremont. Il est le fils de Pierre SERRES (né de 16/12/1877), cultivateur, âgé de 31 ans et de Angéline CHANTAL (née le 20/01/1878), âgée de 30 ans. Ses parents se sont mariés le 23 juillet 1897 dans la même commune.

Daumesnil a eu un frère et une sœur :

- Alphonse, né le 5 juillet 1898¹⁴² au lieu-dit La Rège, à Mauzens-et-Miremont et décédé le 4 mars 1956 dans la commune Le Bugue
- Marie, née le 25 octobre 1902 au lieu-dit Les Crugaux

Il se peut que Daumesnil a eu d'autres frères et sœurs mais les archives des registres d'état civil en ligne s'arrêtent à partir l'année 1902. Ainsi, pour les retrouver, il aurait fallu que je me rende directement à la mairie de la commune de Mauzens-et-Miremont et consulter les tables décennales.

Le mariage

Le **10 juillet 1943**¹⁴³ dans la maison commune de Cendrieux, Daumesnil SERRES, 35 ans, maçon, domicilié à La Brandière, commune de Journiac a pris pour épouse Marcelle GINTRAT, âgée de 21 ans et domiciliée avec ses père et mère à La Limagne, commune de Cendrieux. Les futurs époux ont déclaré qu'ils avaient fait un contrat de mariage, le 9 juillet 1942 chez Maître Eymerit, notaire au Bugue.

Les témoins de cette union sont :

- Marcelin LEBRIAT, âgé de 58 ans, menuisier, domicilié au bourg de Cendrieux
- André TABOUY, charron, âgé de 48 ans domicilié également au bourg

¹⁴² AD Mauzens-et-Mirement (Dordogne, France), Naissances, 5 E 257/14

¹⁴³ Registre des mariages, Mauzens-et-Miremont

Deux enfants vont naître de ce couple :

- Georges, le 23 octobre 1943¹⁴⁴ à Journiac. C'est Daumesnil, le père qui déclare la naissance
- Jeannine, le 26 décembre 1944¹⁴⁵ au 81 avenue de Paris à Périgueux. Jeannine est la fille posthume de Daumesnil SERRES. Elle décèdera le 3 février 1945 à Cendrieux.

Daumesnil SERRES: son parcours sous les drapeaux

Daumesnil porte le n°644¹⁴⁶ dans le registre matricule du recrutement de la classe de l'année 1928, de la subdivision de Bergerac.

Le détail des services et les mutations diverses :

- Le 10 novembre 1928, il est incorporé au 21è Régiment d'Infanterie.
- Le 15 novembre 1928, il arrive au corps et est soldat de 2ème classe en Pays Rhénaus
- Le 15 janvier 1929, il est affecté au 18^{ème} Régiment de Dragons
- Le 3 mars 1930, il est envoyé en permission et recevra un certificat de bonne conduite
- Le 15 avril 1930, il passe dans la disponibilité
- Le 26 août 1939, il est rappelé à l'activité et arrivé au corps est affecté au CMA 29
- Le 9 septembre 1939, il est muté au 241^{ème} RAL
- Le 13 juillet 1940, il est rayé des contrôles

Depuis la guerre de Cent Ans, aucune armée ennemie étrangère n'avait plus foulé le sol périgourdin mais le 11 novembre 1942, les Allemands ont franchi la ligne de démarcation et se sont installés en zone libre.

Dumesnil SERRES va servir les Forces Françaises de l'Intérieur en intégrant le mouvement AS Journiac. Ce groupe de résistants avait pour chef Maurice Lasserre (affilié au mouvement AS de Journiac, Le Bugue - Dordogne).

Le 26 juin 1944¹⁴⁷, Daumesnil est fusillé au lieu-dit La Menuse à Journiac par (une division appartenant « Das Reich » alors qu'il conduisait un tonneau d'eau pour les besoins du camp. Il n'avait que 36 ans. Les habitants du village de Journiac dont Marcelle et Georges sont également menacés par l'ennemi. Ils seront alignés le long du mur de l'église puis relâchés après interrogation et vérification des cartes d'identité.

Marcelle est alors veuve de guerre. Georges sera adopté par la nation suite à un jugement rendu par le Tribunal Civil de Périgueux, le 19 décembre 1950.

Marcelle dit Valentine décèdera le 5 juillet 2005 à Antonne et Trigonant (Dordogne).



¹⁴⁴ Registre des naissances, Journiac (Dordogne)

¹⁴⁵ Acte de naissance N°001085/1944 Mairie de de Périgueux

^{146 2} R art.1257

¹⁴⁷ Site Mémoire des Hommes, Service historique de la Défense, Caen, AC 21 P 148496

Jean GINTRAT et Rosa PORTELLO

Jean apprend le métier de maçon avec son beau-frère, Daumesnil SERRES. Durant toute l'année 1943, il réalisera des travaux de maçonnerie avec Daumesnil 148. Quelques années plus tard, il créera sa propre entreprise de maçonnerie seul puis aves ses enfants.

Par manque de temps, je n'ai pas pu mener des recherches sur la vie de Jean GINTRAT pendant la 2^{nde} guerre mondiale. Cependant, je découvert très récemment et par hasard dans ses vieux papiers qu'il conservait précieusement des documents relatifs à cette période (le Livret individuel de la Classe 1944 et un bulletin de permission) qui m'ont dévoilé des informations capitales.

Ainsi, Jean appartenait à la classe de 1944¹⁴⁹. Il était 3^{ème} de la liste du recrutement cantonal. Il dépendait de la Direction Régionale de recrutement de Poitiers et avait le n°44-240-34960.

Il est entré, le 27 août 1944, en service dans une unité des Forces Françaises Intérieures. Le soldat Jean GINTRAT a obtenu une permission de se rendre à Montanceix (Dordogne) du 8 au 17 novembre 1944 (lieu où résidait sa famille du côté maternelle). Ce sont les seules informations que je dispose pour la rédaction de ce mémoire. De nombreuses recherches restent encore à mener afin de découvrir certains secrets de famille.

Par conséquent, mes recherches concernant Jean GINTRAT s'arrêteront volontairement à la présentation des enfants issus de ce couple. De plus, les évènements étant trop récents, il me semblait peu judicieux de les présenter.

Rosa PORTELLO est née le 30 août 1930 à Codogné en Italie. Elle est la fille de Vittorio PORTELLO (né le 27/07/1888 à Cimadolmo, Trévise, Italie et décédé le 14/12/1967 à Lagupie, Lot-et-Garonne) et de Enrichetta CUZZUOL (née le 08/09/1899 à Codogne, Trévise, Italie et décédée le 30/05/1979 au lieu-dit « Saint-Georges » à Lamonzie-Saint-Martin, Dordogne). Ses parents sont arrivés en France dans les années 1930. Ils étaient métayers.

Ma grand-mère étant née en Italie et n'ayant que de faibles connaissances de son histoire, je ne peux présenter que succinctement ses frères et sœurs :

- Victoria (demi-sœur)
- Augusta¹⁵⁰, née le 12 août 1935 au hameau de Pont Romieux à Vergt.
- Gabriel
- Henry
- Ida

Rosa PORTELLO donnera naissance le 30 mars 1947¹⁵¹ à La Brugère, commune de Veyrines-de-Vergt, à un enfant dénommé Roland PORTELLO. Aucun père n'est déclaré.

Le mariage

Le **19 octobre 1949**¹⁵² à Veyrines de Vergt, Jean GINTRAT, domicilié à La Limagne, commune de Cendrieux a pris pour épouse Rosa PORTELLO, domiciliée à La Brugière (commune de Veyrines de Vergt). Ils n'ont pas fait de contrat de mariage.



¹⁴⁸ Sources familiales - Cf Annexe

¹⁴⁹ Cf Annexe 4

¹⁵⁰ Registre des naissances, Vergt (Dordogne)

¹⁵¹ Registres de naissnces, Veyrines de Vergt (Dordogne)

¹⁵² Registre de mariages, Veyrines de Vergt (Dordogne) - Cf Annexe 5

Les témoins de ce mariage sont :

- Maxime PEROT, cultivateur (Cendrieux)
- Lucien THOMAS, cultivateur (Veyrines-de-Vergt)

Dès sa scolarisation, le prénom de Rosa a été francisé en Rosette.

Jean GINTRAT et Rosa dit Rosette PORTELLO auront 3 garçons :

- Bernard, Jean, né le 5 février 1951 à 4 heures du matin (mon père)
- René, Adrien, né le 23 janvier 1953 à 4 heures du matin
- Raymond, Claude, né le 13 avril 1954 à 10 heures du soir

Les trois garçons sont tous nés à La Limagne, dans la maison familiale.

Ils seront tous scolarisés à l'école communale de Cendrieux.



- 1 Bernard
- 2 René
- 3 Raymond

Par un jugement du Tribunal de Grande Instance de Périgueux¹⁵³ le 23 septembre 1986, Jean GINTRAT a adopté Roland PORTELLO. Le patronyme de Roland est désormais PORTELLO-GINTRAT.

Jean GINTRAT résidera durant toute sa vie avec Rosette PORTELLO à La Limagne dans la commune de Cendrieux. Il décèdera le 23 août 2014...Quant à Rosette, elle vit des jours heureux dans sa maison que Jean a construit de ses propres mains avec ses fils.

C'est ainsi que s'achève la généalogie des GINTRAT.... Une famille aux racines très périgourdines.

¹⁵³ Source familiale



A mon grand-père... Jean GINTRAT

A ma famille, GINTRAT

CONCLUSION

C'est avec une pointe de nostalgie que j'écris ces dernières phrases.

Difficile de quitter ses ancêtres, quand on a passé les six derniers mois à fouiller dans leur intimité. Mais, quel plaisir de découvrir en feuilletant ces vieux manuscrits, un acte avec ce nom de famille qui m'est si cher, quelle satisfaction de résoudre enfin cette énigme : d'où je viens ? Ce fut un vrai bonheur de retrouver la trace de mes ancêtres dans mes terres périgourdines.

Ce mémoire est le fruit de recherches menées sur seulement quelques mois où les journées m'ont paru parfois trop courtes tant la tâche était immense. En effet, comme je l'ai précisé dans l'introduction, pour débuter cet écrit, je ne possédais qu'une copie du livret de famille de Jean GINTRAT et Marie SERRES. Ecrire une généalogie en si peu de temps relève d'un véritable défi.

Cette généalogie n'est bien sûr pas terminée et bien d'autres recherches m'attendent (rechercher des ascendants et des informations sur la période 1939-1945). Même si mes recherches ont été parfois frustrantes et que le découragement m'a parfois gagné, j'espère pouvoir reprendre au plus vite mes investigations. La généalogie est une passion qui nécessite beaucoup de temps libre... ce qui me manque.

Tant de questions restent encore sans réponse et tant de branches restent à explorer. Dans les pages qui ont précédés, j'ai insérer plusieurs fragments d'actes afin de donner du concret car je souhaite faire partager à ma famille, les GINTRAT, cette généalogie.

Les GINTRAT, qui a l'origine est une famille de paysans, comme tant d'autres familles périgourdines, ancrée sur ses terres est devenue à présent, une famille de maçons.

Ainsi, « Celui qui ne sait pas d'où il vient ne peut savoir où il va [...]. Otto Von Bismarck

BIBLIOGRAPHIE

- DUCLAUD, Lylian. Conférence de Salon (de Vergt), le 21 juin 2003, Editeur, Vergt [s.l], 2003
- DURRENS Rémy (mémoire de maîtrise 1980). L'occupation du sol et le peuplement de la région de Vergt au Moyen-Age
- DE GOURGUES Alexis. Dictionnaire de la Topographie de la Dordogne
- DE GOURGUES Alexis. Dictionnaire de la Topographie de la Dordogne
- FENIE Bénédicte et Jean-Jacques. Toponymie occitane
- FENIE, Bénédicte et Jean-Jacques. Toponymie gasconne
- LASSERRE, Mireille. Cendrieux, Mon Village, mes racines, Le Luy de France

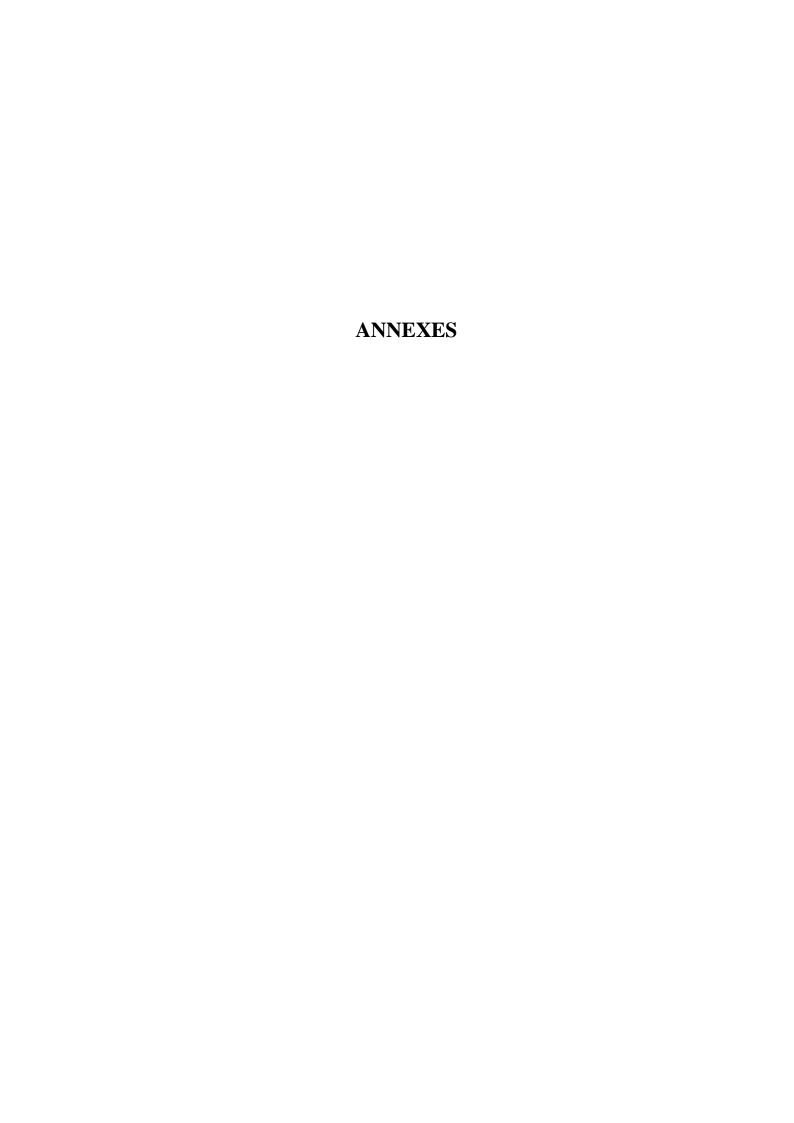
REFERENCES

Lieux de recherches :

- Mairie de Lacropte
- Mairie de Salon
- Mairie de Cendrieux
- Mairie de Veyrines-de-Vergt
- Archives Départementales de la Dordogne, Périgueux

Sites internet:

- https://www.geneanet.org/
- https://www.familysearch.org/
- https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/
- memoires-resistances.dordogne.fr/
- https://www.geoportail.gouv.fr/



L'inventaire après décès de Marie ROUMY

La fiche matricule de Jean GINTRAT Classe 1898

Le Livret de famille de Jean GINTRAT et Marie SERRES

Le fascicule de mobilisation de Jean GINTRAT Classe 1944

Le Livret de famille de Jean GINTRAT et Rosa PORTELLO